

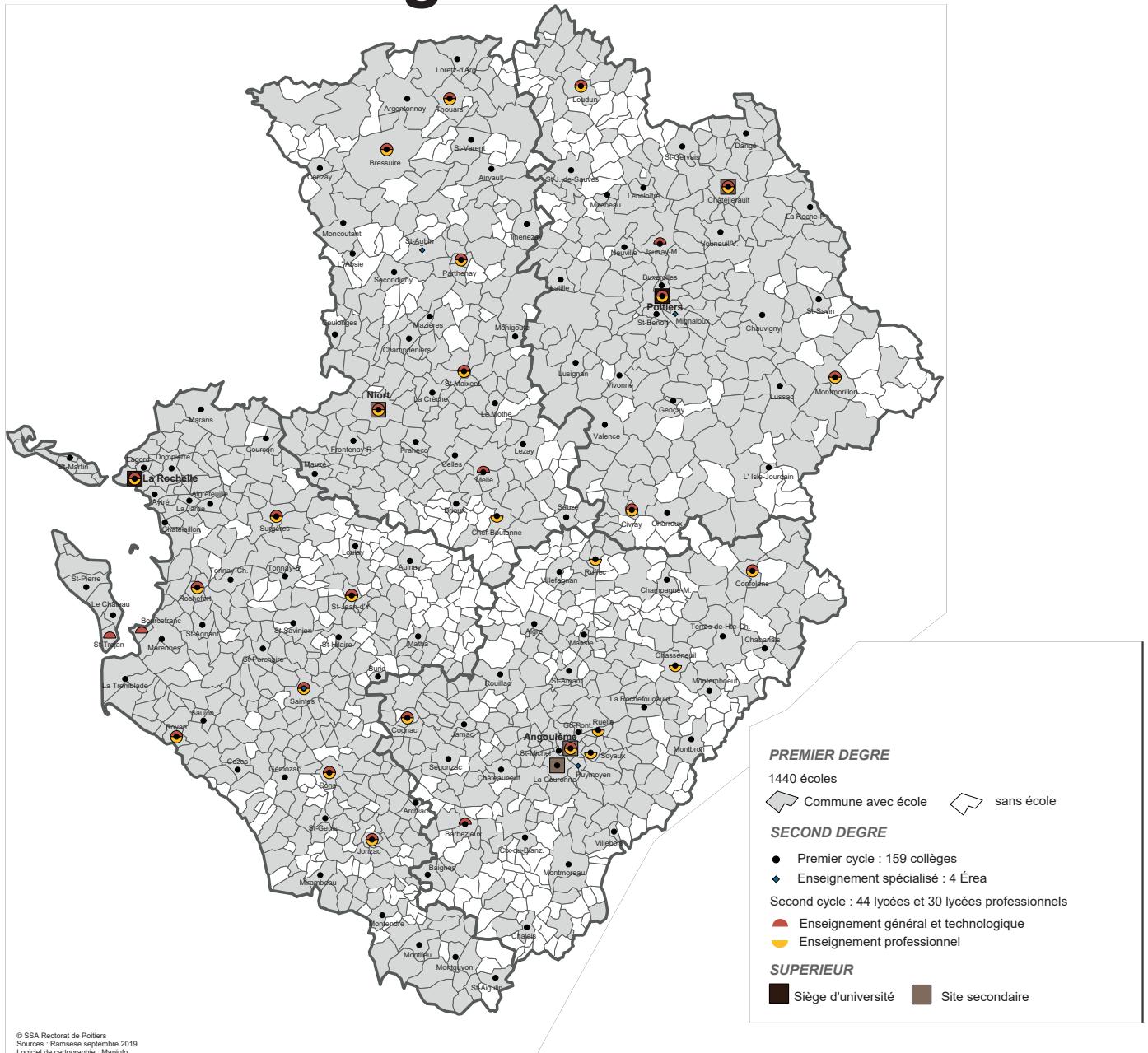
BIENVENUE

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

RENTÉE
2020



Les établissements publics d'enseignement scolaire





Édito

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue dans l'académie de Poitiers.

Notre académie est pleinement engagée dans une dynamique de progrès social et d'inclusion de chacun. Au service de ces objectifs nous développons l'innovation dans les pratiques pédagogiques et le développement professionnel des personnels, pour favoriser la qualité et la réussite des parcours des élèves sur l'ensemble de notre territoire.

A l'école, au collège, au lycée ou dans l'enseignement supérieur, quelle que soit sa fonction, chaque acteur de l'éducation contribue à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dont nous avons la responsabilité. Il nous appartient ainsi collectivement de mettre en place une École de la confiance, à la fois inclusive, ambitieuse et bienveillante, auprès des élèves comme de leurs familles, dans chaque territoire.

Ce guide, à vocation pratique, vous permettra d'identifier quelques repères au sein de notre paysage académique, et de commencer à en apprécier la qualité et la diversité. Les services du rectorat et des directions départementales de l'Education nationale, les chefs d'établissement, les corps d'inspection et les personnels des ressources humaines sont mobilisés pour vous accueillir, vous conseiller et vous aider à remplir votre mission.

À toutes et à tous des voeux de plein épanouissement professionnel dans le cadre de notre mission au service des élèves, de leurs familles et des territoires

LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/enseignement



ASSURÉMENT HUMAIN

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**

Yasmine,
professeure des écoles.

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

* Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{ère} année, à la souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS jusqu'au 31/12/2020. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Les conditions, garanties et limites de notre contrat AUTO PASS ainsi que les conditions de nos offres sont disponibles en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Venez nous rencontrer en agence :

- 216 avenue du 8 mai 1945, à Poitiers
- 19 boulevard du 8 mai 1945, à Angoulême
- 4 rue Marcel Paul, à Niort

Ou renseignez-vous au
0 970 809 809 (n° non surtaxé)
ou sur www.gmf.fr

Sommaire

- 4 Le système éducatif en académie
- 6 La région académique Nouvelle-Aquitaine

Découverte de l'académie de Poitiers > 13 à 27

- 15 Une académie à taille humaine, un territoire d'innovations
- 16 L'académie en chiffres
- 22 L'académie de Poitiers : 1 rectorat et 4 directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)
- 24 Organisation administrative et pédagogique de l'académie de Poitiers
- 26 Le projet 2017-2021 de l'académie de Poitiers
- 28 Trois établissements nationaux implantés sur le territoire académique

Vie professionnelle > 31 à 46

- 32 Être fonctionnaire
- 33 Un réseau de ressources humaines
- 33 A votre arrivée dans l'académie
- 34 Qui vous gère et vous rémunère ?
- 35 La mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN)
- 36 La formation continue : Véritable levier de la gestion des ressources humaine
- 37 Un accompagnement individualisé tout au long de votre carrière
- 39 Une attention particulière pour la qualité de vie au travail
- 44 Intranet académique
- 45 L'assistance informatique académique
- 46 La sécurité des systèmes d'information
- 46 La protection des données

Ressources pédagogiques et éducatives > 47 à 58

- 49 Innovation-expérimentation
- 50 Numérique pour l'éducation
- 51 Valeurs de la république, citoyenneté et vie scolaire
- 56 Éducation artistique et culturelle
- 57 Europe et international
- 58 Sport scolaire

Orientation, information, formation initiale et continue des élèves > 59 à 66

- 60 Un réseau, d'information, d'orientation et d'insertion
- 62 Formation initiale et continue
- 64 Formation tout au long de la vie (FTLV)

Enseignement supérieur > 67 à 72

- 68 Université de Poitiers
- 69 Institut national supérieure du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
- 70 Université de La Rochelle
- 71 Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS)
- 71 Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace - École nationale supérieure de mécanique et d'aéronautique (ISAE-ENSMA)
- 72 Sciences Po Campus de Poitiers
- 72 Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Nouvelle-Aquitaine

Informations pratiques > 73 à 80

- 75 Adresses utiles
- 79 Calendrier scolaire 2020-2021
- 80 Quelques sigles de l'Éducation nationale

II Le système éducatif en académie II

L'administration de l'Éducation nationale est présente dans chaque région et dans chaque département : ce sont les services déconcentrés du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Son organisation s'articule autour de 17 régions académiques, 30 académies et 97 directions des services départementaux de l'Éducation nationale. **L'académie est la circonscription administrative de référence de l'Éducation nationale.**

Le recteur d'académie

Nommé par décret du président de la République en conseil des ministres, le recteur exerce dans l'académie les **missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice et représente le ministre** chargé de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports au sein de l'académie et des départements qui la constituent. Il est responsable de la totalité du service public de l'éducation dans l'académie, de la maternelle à l'université, et exerce aussi des compétences dans le domaine de l'enseignement privé sous contrat.

Le recteur d'académie a pour missions de :

- veiller à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires se rapportant à l'éducation nationale,
- définir la stratégie académique d'application de la politique éducative nationale,
- assurer la gestion des personnels et des établissements,
- développer des relations avec les autres services de l'État intervenant dans l'académie, les milieux politiques, économiques, socio-professionnels et notamment avec les collectivités territoriales,
- mettre en oeuvre le programme régional de formation conduit par le conseil régional,
- rendre compte au ministre du fonctionnement du service public de l'éducation nationale dans l'académie qu'il dirige.



Pour la mise en œuvre de la politique éducative sur le territoire académique, le recteur dispose de l'assistance : du secrétaire général d'académie et des Inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (IA-Dasen) ; du directeur de cabinet ; des services du rectorat et des Directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) ; des conseillers techniques ; des personnels d'inspection.

Le directeur de cabinet du recteur assiste le recteur dans la mise en œuvre de la politique académique. Il gère les relations avec les parlementaires, élus, services de l'État et partenaires de la société civile (organisations syndicales, associations de parents d'élèves, etc.).

Le secrétaire général d'académie

Adjoint du recteur d'académie, le secrétaire général d'académie est chargé de l'administration de l'académie et de la mise en œuvre de la politique nationale et académique. Il supplée le recteur, en cas d'absence ou d'empêchement, et peut recevoir délégation de signature.

- Il dirige et pilote l'activité des divisions, services, délégations et missions du rectorat qui sont les interlocuteurs quotidiens des établissements scolaires et des personnels.
- Il assure un rôle de conseiller permanent, en préparant les décisions du recteur dans tous les domaines ayant des implications pédagogiques, administratives et financières.
- Il préside, au nom du recteur, des commissions ou comités où siègent les partenaires du système éducatif.
- Il peut être chargé de la représentation de l'académie auprès des autres autorités de l'État et des collectivités territoriales.

L'inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN)

Nommé par décret du président de la République, sur proposition du ministre chargé de l'Éducation nationale, l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Éducation nationale est l'un des adjoints du recteur d'académie et son représentant à l'échelon départemental.

Dans le cadre de l'organisation fonctionnelle et territoriale arrêtée, et par délégation du recteur d'académie, l'IA-Dasen :

- dirige les services départementaux de l'éducation nationale du département dans lequel il est nommé et représente le recteur dans ce département,
- participe à la définition d'ensemble de la stratégie académique qui met en oeuvre la politique éducative et pédagogique relative aux enseignements primaires et secondaires arrêtée par le ministre chargé de l'éducation,
- met en oeuvre, sous l'autorité du recteur, la stratégie académique organisant l'action éducatrice dans les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'éducation spéciale de son département,
- peut se voir confier, également, la responsabilité des services interdépartementaux ou en charge de la mutualisation.

Il est assisté **d'inspecteurs de l'Éducation nationale du premier degré** chargés de circonscriptions.

Les corps d'inspection

L'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) 1^{er} degré a la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité de l'IA-DASEN. Il peut également exercer sa fonction auprès du recteur d'académie. Il assure la mise en oeuvre de la politique éducative dans les écoles, conseille les directeurs d'école, inspecte et conseille les personnels enseignants du 1^{er} degré.

L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'information et de l'orientation (IEN-IO), conseiller technique de l'IA-Dasen, est chargé de la mise en oeuvre de la politique académique en matière d'orientation au niveau départemental. Il concourt à l'animation, à la coordination et au contrôle des actions d'information et d'orientation du ministère de l'Éducation nationale.

L'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) et l'IEN de l'enseignement général et de l'enseignement technique (IEN-ET/EG) exercent leurs fonctions dans le cadre du programme de travail académique selon les disciplines ou spécialités. Ils contribuent au pilotage du système éducatif au niveau académique, assurent la mise en oeuvre de la politique éducative dans les classes et les établissements scolaires, évaluent les enseignements et les établissements, inspectent et conseillent les personnels enseignants du 2^d degré. Ils peuvent également conseiller les chefs d'établissement à la demande du recteur et contribuer aux travaux des groupes d'experts menés par l'inspection générale ou l'administration centrale du ministère.



La région académique Nouvelle-Aquitaine

LES CHIFFRES CLÉS

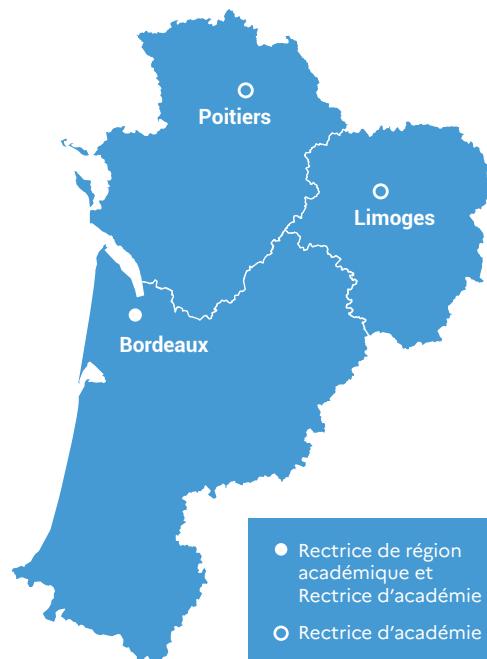
La région académique Nouvelle-Aquitaine, la plus vaste de France (16 % du territoire national) avec ses 84 061 km² et 12 départements, administre plus de 6 000 écoles et établissements, accueillant plus d'un million d'élèves et d'étudiants.

La région académique Nouvelle-Aquitaine

- **Plus grande région de France** mais faiblement densifiée
- **12 départements**
- **84 000 km²** de superficie
- **5,9 millions** d'habitants
- **4ème région** la plus peuplée de France
- **9,2%** de la population nationale

Les établissements scolaires, les universités et les établissements d'enseignement supérieur

- **4 861** écoles (maternelles et élémentaires)
- **636** collèges
- **196** lycées généraux et technologiques
- **135** lycées professionnels
- **6** universités
- **9** écoles d'ingénieurs (enseignement supérieur public)
- **1** Institut d'Études Politiques (enseignement supérieur public)



Les élèves et les étudiants

1 129 002 élèves et étudiants dont :

- **465 058** dans le premier degré (maternelles et élémentaires)
- **273 839** en collège
- **41 319** en lycée général, technologique et polyvalent
- **39 422** en lycée professionnel
- **208 441** étudiants

Les personnels

91 093 personnels parmi lesquels :

- **67 996** enseignants dans les 1^{er} et 2^d degré dont :
 - **28 989** dans le 1^{er} degré
 - **39 007** dans le 2^d degré
- **9 942** personnels d'encadrement, d'orientation, d'éducation et ATSS
- **14 282** personnels dans l'enseignement supérieur public

LA GOUVERNANCE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance des services déconcentrés qui est entrée progressivement en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020, les compétences des 13 recteurs des régions métropolitaines ont été renforcées. L'ensemble des rectorats est maintenu de même que les sièges des régions académiques arrêtés en 2015.

LA RECTRICE DE RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE : ANNE BISAGNI-FAURE, RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE BORDEAUX

- Chancelière des universités ;
- Interlocutrice des partenaires régionaux (Préfecture de région et Conseil régional) ;
- Fixe les orientations stratégiques et assure la coordination des politiques de la région académique.
- Arrête l'organisation fonctionnelle du territoire et de la région académique.
- Détermine les attributions et le schéma de mutualisation des moyens des services régionaux et inter-académiques.

Cabinet de la rectrice de région académique

Directeur de cabinet : Jean-Luc DEMORTIER - 05 57 57 38 00 • Ce.cabinet@ac-bordeaux.fr

LES RECTRICES D'ACADÉMIES



- Arrêtent l'organisation fonctionnelle et territoriale de l'académie et les attributions de leurs services.
- Décident et agissent dans le cadre des orientations stratégiques définies au niveau régional.
- Exercent les missions relatives au contenu et à l'organisation de l'action éducatrice ainsi qu'à la gestion des personnels et des établissements.
- Ont autorité sur les inspecteurs d'académie et les directeurs académiques des services de l'Education nationale (DASEN).

LE RECTEUR DÉLÉGUÉ POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION : CLAUDIO GALDERISI

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la région académique Nouvelle-Aquitaine est devenue le nouvel échelon pour simplifier et améliorer la gouvernance des politiques éducatives, de formation, de recherche et d'innovation.

Le recteur délégué pour l'ESRI exerce les missions qui lui sont déléguées par la rectrice de région académique, chancelière des universités, en lien avec les rectrices des académies de Limoges et de Poitiers. Il est en charge des dossiers relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la région académique et a donc la responsabilité de piloter ces dossiers, de les instruire et de les finaliser. Il assure le suivi et l'accompagnement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire, veille au lien entre l'enseignement scolaire et le supérieur, fait le suivi des instituts nationaux du professorat et de l'éducation (INSPE), est assisté par le délégué régional pour la recherche et la technologie (DRRT) et gère les opérations immobilières de l'ESRI.

Cabinet du recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Directeur de cabinet, chargé de mission : Vincent Simon
05 57 57 35 16 - Ce.recteur-delegue-esri@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr
En savoir plus : www.ac-bordeaux.fr/esri

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉGION ACADÉMIQUE : VINCENT PHILIPPE

Le secrétariat général de région académique est chargé de concevoir, mettre en œuvre et accompagner la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale des services de la région académique, conformément aux dispositions du décret n° 2019- 1200 du 20 novembre 2019. Il a pour mission d'assurer l'administration de la région académique en l'appui de la rectrice de région académique et du recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation dans leurs missions :

Secrétariat général de la région académique

Adjoint au Secrétaire général de région académique pour l'ESRI :
Jean MERPILLAT • 05 57 57 38 41
ce.sgra@region-academique-nouvelleaquitaine.fr
En savoir plus : http://www.ac-bordeaux.fr/region_academique

- D'appui à la coordination (circuits, vie des instances, liens avec les institutions présentes dans la région Nouvelle-Aquitaine, etc.) ;
- De pilotage et de suivi des Budgets Opérationnels de Programme (BOP) régionaux : programmes « Soutien de la politique de l'éducation nationale » (214), « Formations supérieures et enseignement universitaire » (150), « Vie étudiante » (231)
- D'accompagnement à la conception et la mise en œuvre de la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale de la région académique (services régionaux et inter-académiques) ;
- De pilotage et de suivi régional des enquêtes et outils nationaux, d'appui à l'analyse des données et outils d'aide à la décision
- D'accompagnement au changement et conseil en management dans le cadre de travaux de construction des services (diagnostic et conception, implication et animation des équipes, management et organisation des services, feuilles de route et projets de service...)

LES SERVICES RÉGIONAUX

Pilotés par des délégués régionaux académiques, les services régionaux sont répartis sur les différents sites de la région. Chaque délégué régional académique est assisté par trois adjoints, en la personne des trois délégués académiques (DAFPIC, DANE et CSAIO) qui sont également conseillers techniques des rectrices des trois académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers.

DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE À LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE ET À L'APPRENTISSAGE (DRAFPICA)

La DRAFPICA est pilotée et animée par un délégué régional localisé à Bordeaux. Son rôle est de proposer la stratégie et animer la politique régionale pour la formation professionnelle initiale et continue de l'apprentissage. Elle a pour objectif de structurer et de faciliter le travail avec les partenaires (Conseil régional, État, branches professionnelles...), de coordonner les actions en harmonisant les pratiques et en identifiant les synergies des trois sites. Enfin, elle impulse une dynamique d'adaptation et d'évolution pour répondre aux attentes des usagers. Par des actions d'analyse, d'évaluation et de veille, la DRAFPICA a pour ambition de mettre à disposition des outils d'aide à la décision pour mener à bien les politiques publiques.

Délégué régional : Thierry KESSENHEIMER

Bordeaux

05 40 54 70 87 • ce.drafpica@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE DE L'INSERTION, DE L'ORIENTATION ET DE LA LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE (DRAIOLDS)

En charge de l'animation de la politique régionale, la DRAIOLDS basée à Limoges est pilotée par le délégué régional, qui assure également le poste de délégué régional de l'Onisep.

Ses missions se concentrent sur trois axes : l'orientation, grâce à une approche volontariste tournée vers les parcours ambitieux et la réussite, l'information, en collaboration avec le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine et la lutte contre le décrochage scolaire et pour la persévérance, en s'appuyant notamment sur le réseau FOQUALE. En partant d'un diagnostic et d'indicateurs partagés entre les trois académies, le dialogue et la transversalité des expertises permettent la mise en œuvre concertée d'actions sur le territoire.

Délégué régional : Marc DUROUDIER

Limoges

05 55 11 43 39 • ce.draiolds@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr

DÉLÉGATION RÉGIONALE ACADÉMIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF (DRANE)

Localisée à Poitiers, la DRANE met en œuvre la stratégie régionale relative au numérique éducatif définie par la déléguée régionale au numérique, sous l'autorité de la rectrice de région académique. Elle est chargée de soutenir le développement des compétences numériques de tous les acteurs de la communauté éducative, de créer un environnement propice au déploiement du numérique dans l'ensemble du système éducatif régional et d'exploiter comme valeur ajoutée les pratiques d'apprentissages et d'enseignements.

La feuille de route numérique pour la région académique, déclinée au plus près des territoires est guidée par une intégration efficace et une exploitation optimale du numérique au service de la réussite de tous.

Déléguée régionale : Sylvie KOCIK

Poitiers

05 16 52 66 23 • ce.drane@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

TROIS NOUVEAUX SERVICES EN COURS D'INSTALLATION À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020 :

Service régional de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Ce service, basé à Bordeaux, assiste le recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans la construction d'une vision transversale des dossiers, pour le suivi et la stratégie des établissements régionaux et pour la mise en œuvre des synergies territoriales.

Son implantation multi-sites sur les trois académies permet d'assurer la proximité avec les usagers, notamment le lien entre les étudiants et les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Service régional de la politique immobilière de l'État

Ses attributions sont exercées dans deux domaines principaux : le périmètre de l'enseignement supérieur et de la recherche (accompagnement des politiques de sites et de patrimoine des établissements et des Crous, portage des politiques publiques dans le domaine de l'immobilier...) et le périmètre des services académiques de l'Éducation nationale (stratégie immobilière dans le cadre du schéma directeur de l'immobilier régional, contributions à la gestion du domaine de l'État...). Basé à Bordeaux, il se substitue aux services immobiliers des académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers et conserve les effectifs actuels sur les trois sites.

Service régional académique des achats de l'État

Constitué à partir des services dédiés existants des trois académies, ce service régional pilote et anime la politique des achats en région académique et est l'interlocuteur unique de la mission des achats du ministère de l'Éducation nationale et de la plateforme régionale des achats. Il assure notamment le suivi d'exécution des marchés nationaux, régionaux et académiques et procède à l'élaboration des marchés publics de la région académique, en lien avec les services prescripteurs concernés.

D'autres services sont en cours de création et seront officiellement installés durant l'année scolaire 2020-2021.

UN MAILLAGE DE PROXIMITÉ RESSERRÉ

La mise en œuvre de ces évolutions est accompagnée au niveau des ressources humaines : dispositif académique d'accueil et d'information, accompagnement individuel et collectif par la DRH, mesures de facilitation, plate-forme régionale d'appui interministériel à la GRH, dispositifs indemnitaires, développement de la GRH de proximité (réseaux de correspondants RH locaux et de référents départementaux) et des réseaux ÉCLORE dans l'académie de Poitiers.



LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE



Notre accompagnement

Notre réseau d'experts MAE intervient gratuitement au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention : **auprès des élèves**, de la maternelle au lycée, **des parents**, avec des rencontres-débats, et **de vos équipes pédagogiques** à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le Club des Super-Héros

3-11 ans • Support interactif en téléchargement
6-11 ans • Jeu pédagogique en ligne

VIOLENCES ENTRE PAIRS

Jeux de l'Oie "Non au harcèlement"

9-11 ans et 12-15 ans • Jeux de société
Maël le roi des bêtises
Dès 3 ans • Album

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Maëva sur le chemin de l'école

Dès 3 ans • Album

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

ÉDUCATION À LA SANTÉ

mae.fr

MAE 16 • 02 32 83 60 16

MAE 17 • 02 32 83 60 17

MAE 79 • 02 32 83 60 79

MAE 86 • 02 32 83 60 86

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 07/20 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901,
siège 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE



Toutes nos ressources
pédagogiques
et nos actions sur **mae.fr**



Découverte de l'académie de Poitiers

13 - 27



Insultes, agressions, accidents...
contre les risques du métier,
vous avez prévu quoi ?

OFFRE MÉTIER DE L'ÉDUCATION

**L'ASL : DÉLÉGATION
DE CHARENTE**

60 boulevard René Chabasse
16000 ANGOULÈME
05 45 95 36 00
asl016@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION
DE CHARENTE-MARITIME**

310 Rue Eugène Thomas - Cap
Ouest
17000 LA ROCHELLE
05 46 42 52 52
asl017@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION
DES DEUX-SÈVRES**

394 Avenue de Limoges
79000 Niort
05 49 24 12 14
asl079@autonomesolidarite.fr

**L'ASL : DÉLÉGATION
DE LA VIENNE**

5 Boulevard René Cassin
86000 POITIERS
05 49 41 31 72
asl086@autonomesolidarite.fr

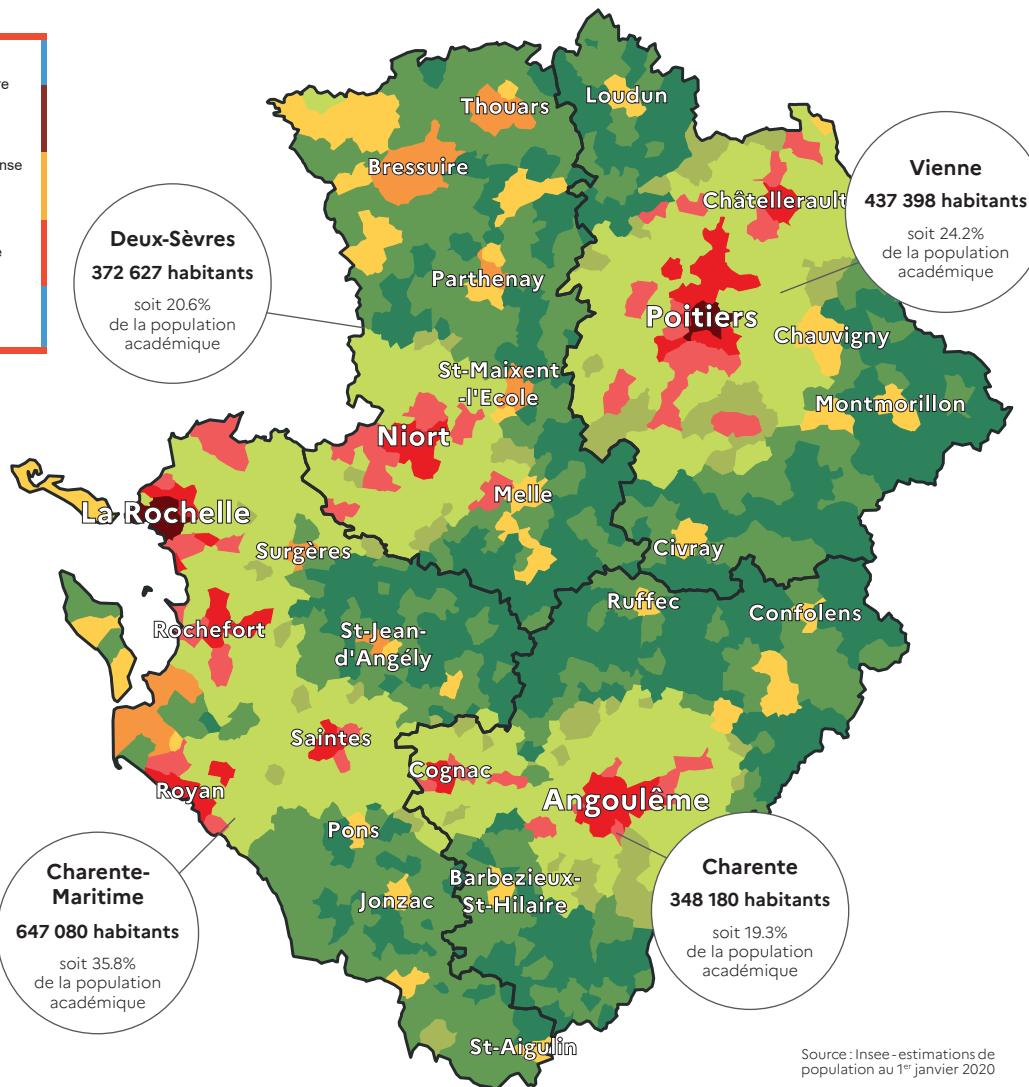
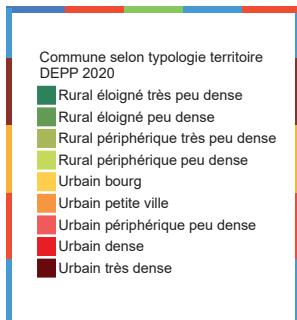
www.autonome-solidarite.fr
www.maif.fr/offreeducation



Une académie à taille humaine, un territoire d'innovations

1 805 285 habitants sur le territoire académique
soit 2,69 % de la population française

69,1 habitants/ km²
(France métropolitaine : 119.3 habitants/km²)



Source : Insee - estimations de population au 1^{er} janvier 2020

|| L'académie en chiffres ||

LES ÉLÈVES ET LES ÉTUDIANTS

350 343 élèves et étudiants (Rentrée 2019)



295 209
Public



55 134 Privé
sous contrat

Les effectifs par niveau d'enseignement

155 094 élèves
dans le 1^{er} degré

Public	Privé sous contrat
137 545	17 549

144 819 élèves
dans le 2^d degré

Public	Privé sous contrat
83 625 Collégiens	
69 600	14 025

61 194 Lycéens

Public	Privé sous contrat
45 807	15 387

Général et technologique : 38 271

Public : 33 430

Privé sous contrat : 4 841

Professionnel par voie scolaire : 14 515

Public : 11 883

Privé sous contrat : 2 632

Professionnel par voie d'apprentissage : 8 667

CFA académique : 494

Hors CFA académique : 8 173

* Effectifs provisoire au 31/12/2019

50 430 étudiants dans
l'enseignement supérieur

dont **8 505** en post bac (CPGE, BTS)*

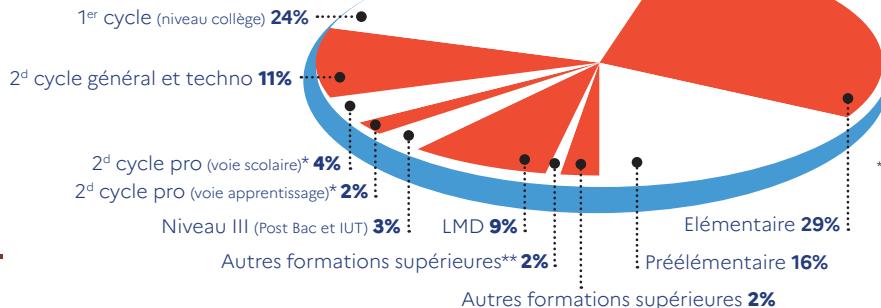
Public

42 257 dont
5 769 étudiants en post bac

Privé sous contrat

8 173 étudiants dont
2 736 en post bac

* Y compris apprentissage



* effectifs provisoire au 31 décembre

** sauf pour le Post-bac et universités, les données de l'enseignement supérieur sont à la rentrée précédente

LES PERSONNELS



28 928 agents dont **21 592** enseignants

Public et privé sous contrat, hors enseignement supérieur (au 31 décembre 2019)

9 319 enseignants dans le 1^{er} degré

Public	Privé sous contrat
8 358	961

12 273 enseignants dans le 2^d degré

Public	Privé sous contrat
10 454	1 819

Sources : application BSA (bilan social académique)

Répartition des personnels de l'enseignement public dans l'académie

26 148 agent en activités



Titulaires
20 675



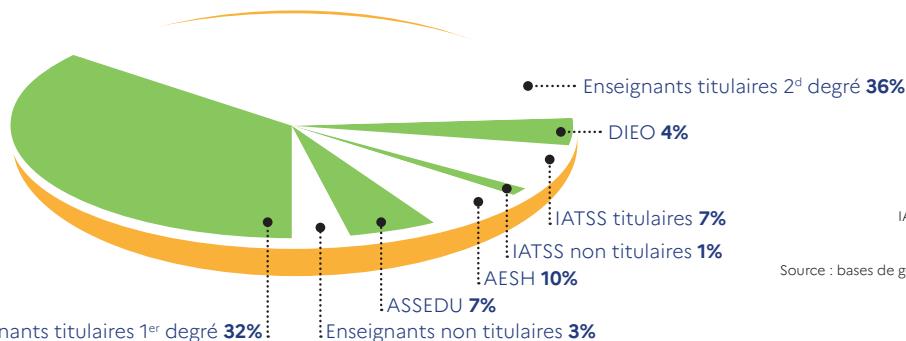
Non titulaires
5 473



72%
de femmes



28%
d'hommes



Asedu : Assistants d'éducation
AESH ; Accompagnants des élèves en situation de Handicap
IATSS : Ingénieurs administratifs, techniques, sociaux et de santé
DIEO : Direction, Information, Education et Orientation

Source : bases de gestion AGAPE, EPP, AGORA, SIRHEN et bilan social académique

LES ÉTABLISSEMENTS

1 867 établissements publics et privés sous contrat à la rentrée 2019



Établissements publics

1 439 écoles | **159** collèges

74 lycées

43 lycées d'enseignement général et technologique

31 lycées d'enseignement professionnel

4 Erea (établissements régionaux d'enseignement adapté)

2 universités (Poitiers et La Rochelle)

1 école d'ingénieurs non universitaire

Établissements privés sous contrat

126 écoles | **42** collèges

17 lycées

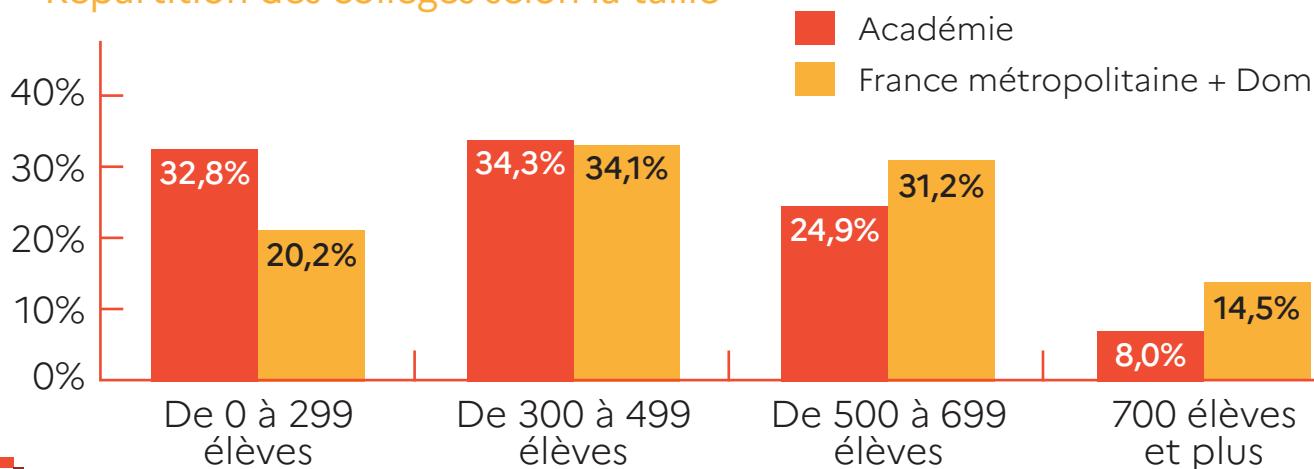
15 lycées d'enseignement général et technologique

2 lycées d'enseignement professionnel

3 école d'ingénieurs non universitaire

Une majorité d'établissements de petite taille

Répartition des collèges selon la taille



Le dispositif ECLORE

- Lutter contre le déterminisme territorial.
- Faciliter, dans tous les territoires, l'engagement des acteurs en rapprochant développement professionnel et pratiques pédagogiques.

Ses objectifs :

Pour les élèves :

- Améliorer la fluidité des parcours (objectif prioritaire)
- Consolider les acquis
- Favoriser le développement social, culturel et international

Pour les personnels :

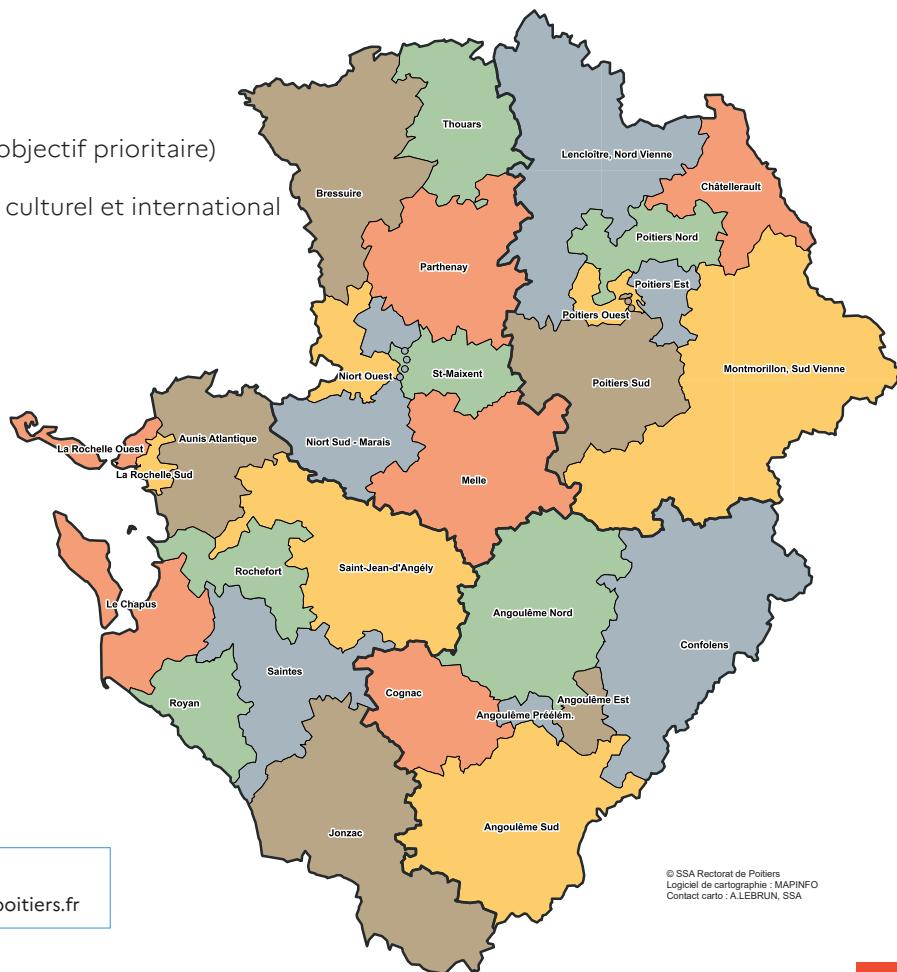
- Accompagner le développement professionnel par une politique de formation continue et continuée
- Favoriser la mise en oeuvre de la RH de proximité

Dès la rentrée 2020

Le dispositif ECLORE, et le maillage territorial qu'il implique, est réaffirmé comme étant un élément central de l'organisation et de la mise en oeuvre de la politique académique.

Référent académique des réseaux ÉCLORE

Jean-Charles LINIER • jean-charles.linier@ac-poitiers.fr



© SSA Rectorat de Poitiers
Logiciel de cartographie : MAPINFO
Contact carto : A.LEBRUN, SSA

ET AUSSI...

2 campus des métiers et des qualifications labellisés



Le campus aéronautique :
centré sur la filière aéronautique, mécanique, électrotechnique, électronique, systèmes embarqués, plasturgie, chaudronnerie, outillages.



Le campus production culinaire terre mer et gastronomie : centré sur les formations de la production agricole et aquacole, les métiers de l'industrie agro-alimentaire, de l'hôtellerie-restauration, du service et de la commercialisation des produits alimentaires.

Ces campus des métiers regroupent autour d'un pôle correspondant à un secteur professionnel, reconnu à la fois comme une spécificité et une priorité du développement régional,

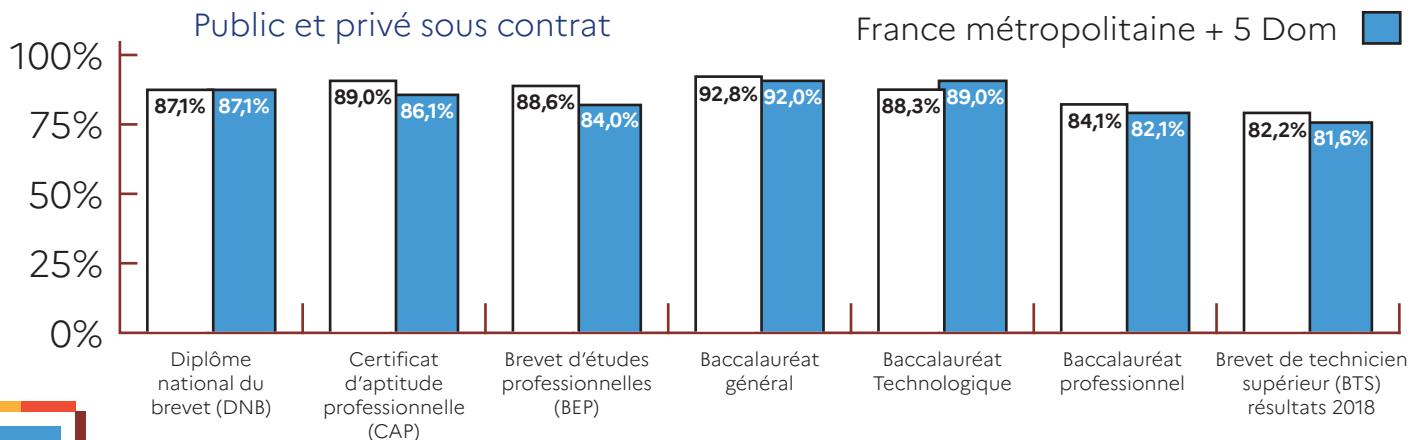
majeurs de la formation :

- des lycées professionnels
- des centres de formation d'apprentis (CFA)
- des établissements d'enseignement supérieur
- des entreprises
- des laboratoires de recherche.

La mixité des offres de formation permet aux apprenants d'envisager divers statuts tout au long de leur parcours (scolaire, apprentissage, formation continue).

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

Session 2019 - élèves sous statut scolaire





L'académie de Poitiers : 1 rectorat et 4 directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)

LES SERVICES ACADÉMIQUES

Placés sous l'autorité de la rectrice d'académie et, par délégation, sous l'autorité de ses adjoints sont constitués :

- **du rectorat**, le siège de l'académie, qui regroupe
 - les services administratifs, placés sous la responsabilité du secrétaire général d'académie chargé, sous l'autorité de la rectrice d'académie, de l'administration de l'académie
 - le secrétariat particulier, le cabinet, le service de communication et les conseillers techniques sont directement rattachés au recteur d'académie
- **des directions des services départementaux de l'Éducation nationale** qui rassemblent les services de l'Éducation nationale à l'échelon départemental et dont l'organisation varie d'un département à l'autre.

LE RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Rectorat de l'académie de Poitiers
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg@ac-poitiers.fr



LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)



DSDEN de la Charente
Cité administrative du Champ-de-Mars
Bâtiment B - Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex
05 17 84 01 30 • sg.dsden16@ac-poitiers.fr

16



DSDEN de la Charente-Maritime
Cité administrative Duperré
5 place des Cordeliers - CS 60508
17021 La Rochelle cedex 1
05 16 52 68 04 • sg.dsden17@ac-poitiers.fr

17



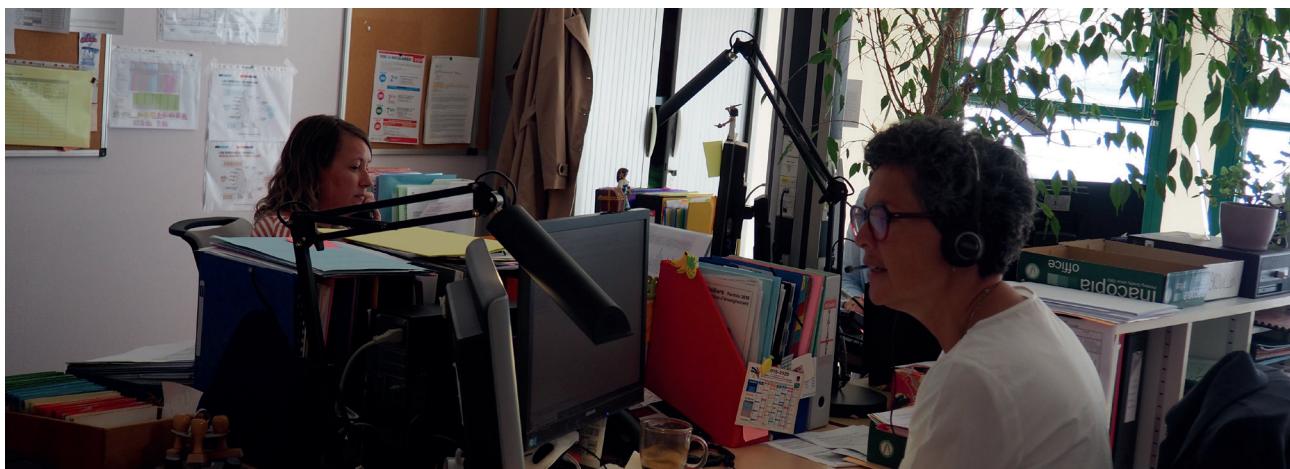
DSDEN des Deux-Sèvres
61 avenue de Limoges
CS 98661
79026 Niort cedex
05 17 84 02 30 • sg.dsden79@ac-poitiers.fr

79



DSDEN de la Vienne
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • sg.dsden86@ac-poitiers.fr

86



Organisation administrative et pédagogique de l'académie de Poitiers

RECTRICE D'ACADÉMIE

Bénédicte ROBERT

CABINET DE LA RECTRICE

Directrice de cabinet : Marie BREGEON

Directeur adjoint de cabinet : Yann TOUSSAINT

Pôle communication

Responsable communication et relations presse : Yolande DE SOUZA

Responsable éditoriale multi-supports : N

Webmestre : N

Conseiller sécurité :
Jean-Louis PIEDEBOUT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL d'académie

Jean-Jacques VIAL

Secrétaire générale adjointe, directrice
des ressources humaines :
Nathalie DEPARDIEU

Secrétaire générale adjointe, directrice des moyens :
Marie-Christine DUPORT

Secrétaire général adjoint DSDEN de la Vienne
et en charge des dossiers transversaux :
Cédric MONLUN

PÔLE ADMINISTRATIF

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES : Nathalie DEPARDIEU

Adjointe DRH : Florence CHAILLOU

Division de l'accompagnement et du parcours
professionnel (DAPP) : Estelle BERTRAND-GUERIN

Délégation académique de la formation des
personnels de l'éducation nationale (DAFPEN) :
Jean-Charles LINIER

Division des personnels enseignants (DPE) :
Jérôme DOREAU

Division des personnels d'encadrement,
Atoss, de l'action sociale et des retraites
(DIPEAR) : Jean-Baptiste LAPIERRE

Prévention des risques professionnels
- Inspecteur Santé sécurité au travail (ISST) :
Denis SARRADIN

- Conseiller de prévention académique :
Grégory GOLABECKI

- Médecins de prévention :
N

DIRECTION DES MOYENS : Marie-Christine DUPORT

Division de l'organisation scolaire et de
l'enseignement supérieur (DOSES) :
Delphine PIONNIER

Division du budget académique et de la
gestion prévisionnelle (DIBAG) :
Fabien MARCHAND

Analyse contrôle aide à la décision
- Contrôle interne
comptable et budgétaire :
Sophie DUGUET

- Contrôle de gestion :
Delphine JAUD ; Elisabeth PLASTIRAS

Service académique des actes financiers
(SAAF) : Cyrille CLEMENT

Service immobilier : Philippe MAURIAC

DIRECTION DES ÉCOLES ET DES ÉTABLISSEMENTS : CÉDRIC MONLUN

Cellule des affaires juridiques
et contentieuses :
Christophe CONNAN
Emmanuelle DU ROSEL

Délégué académique à la protection
des données : Antony BARILLOT

Division des élèves et des
établissements (DEE) :
Christophe COSTA

Direction des systèmes
d'information et des usages
numériques (DSI-UN) : N

Division des examens et
concours (DEC) :
Valérie HULIN

Service statistique académique
(SSA) : Laurent DIAZ

Cellule des archives :
Alice DONNADIEU



COMITÉ DE DIRECTION



DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX de l'Éducation nationale DSDEN

Inspecteurs d'académie - Directeurs académiques des services de l'éducation nationale (IA-Dasen)

CHARENTE
Marie-Christine HEBRARD

Mission académique :
- Pilotage pédagogique du 1^{er} degré

CHARENTE-MARITIME
Annick BAILLOU

Missions académiques :
- Voie professionnelle
- Internat

DEUX-SEVRES
Arnaud LECLERC

Missions académiques :
- Langues vivantes - Service civique
universel (SNU) - Éducation prioritaire

VIENNE
Thierry CLAVERIE

Missions académiques :
- École et ruralité
- École inclusive
- Égalité Filles/Garçons

PÔLE PÉDAGOGIQUE

Doyenne des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) 1^{er} degré, conseillère 1^{er} degré :
Sylvie CHARPENTIER

Doyenne des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) - Conseillère académique recherche, développement, innovation et expérimentation (CARDIE) :
Cécile BETERMIN

Doyen des inspecteurs de l'éducation nationale enseignement technique, général, information et orientation (IEN ET-EG-IO) : Franck ANXIONNAZ

Chef du service académique d'information, d'insertion et d'orientation (CSAIIO) :
Yannick THEVENET

Chargée de mission -3/+3 : Karine VIARD

Chargée de mission Prévention décrochage scolaire-Insertion : Catherine DAMBRINE

Déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) :
Monique FOUILLOUX

Délégué académique à la formation des personnels de l'Éducation nationale (DAFPEN) :
Jean-Charles LINIER

Délégué académique au numérique éducatif (DANE) :
Dominique QUERE

Déléguée académique à l'action culturelle (DAAC) :
Annie MATHIEU

Déléguée académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DAREIC) :
Séverine VERSCHAEVE

PÔLE ÉDUCATIF

Conseiller technique Vie Scolaire : Vincent PLANET

Conseillère technique médecin :
Patricia TISSIER-FIZAZI

Conseillère technique infirmière : Lucile ERAUD

Conseillère technique Service social :
Isabelle TILATTI

Inspecteur adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés :
N

Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE) :
Bertrand SECHER

Délégué académique à la vie lycéenne et collégienne (DAVLC) : Olivier ROBUCHON

Directeur régional de l'UNSS : Vincent MICHAUD

IA-IPR Etablissements - vie Scolaire (EVS) :
Hervé FRAILE ; Nathalie MARC

Responsable pôle civisme et citoyenneté - Éducation au développement durable (EDD) :
Laurent MARIEN

MISSIONS ACADÉMIQUES

Conseiller académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV) : Mathias CHARTON

Correspondant académique sciences et technologie (CAST) : François LA FONTAINE

Coordinatrice académique du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) :
Véronique CHAINE

Référents académiques INSPE :
Jean-Charles LINIER

Référent instruction à domicile :
Michel HERRERIA

Référent élèves intellectuellement précoces (EIP) :
François LA FONTAINE

GRUPE D'APPUI ACADÉMIQUE ÉCLORE

Référent académique :
Jean-Charles LINIER

Membres :
Marie-Christine HEBRARD ;
Sylvie CHARPENTIER ; Céline BETERMIN ;
Franck ANXIONNAZ ; Frédéric ARTAUD ;
Vincent PLANET ; Bertrand SECHER ;

Le projet 2017-2021 de l'académie de Poitiers

Le projet académique 2017-2021 place au centre de ses objectifs les pratiques pédagogiques, la formation et le développement professionnel des personnels pour accompagner, dans tous les territoires de l'académie, chaque élève à se projeter avec confiance vers son avenir.



4 GRANDES AMBITIONS

Ambition 1

Construire

des apprentissages durables

Ambition 2

Accompagner

chaque élève dans la construction de son parcours

Ambition 3

Ouvrir

l'École, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Ambition 4

Former

pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l'entrée dans le métier

ÉCLORE : UN DISPOSITIF AU SERVICE DU PROJET ACADÉMIQUE

Chaque réseau ÉCLORE est l'espace privilégié de réflexions et d'actions collectives avec comme perspectives d'améliorer la fluidité des parcours des élèves, de consolider leurs acquis et de favoriser le développement social culturel et international. L'accompagnement des conseillers RH de proximité et le déploiement de formations d'initiative locale doivent accompagner chaque réseau dans le développement des axes prioritaires identifiés dans les territoires.



Les finalités d'ÉCLORE

- Un **dispositif facilitateur** pour la mise en oeuvre du projet académique au plus près des préoccupations de terrain ;
- Un **espace d'accompagnement et de formation inter catégoriel** dans la perspective de développement de communautés apprenantes ;
- Un **lieu de réflexion** sur les liaisons inter-cycles et plus largement sur la réussite du parcours de l'élève.
- Un **collectif apprenant** au sein duquel chaque acteur doit pouvoir contribuer aux priorités identifiées dans la réalisation collective d'un projet de réseau.

Retrouvez le cahier des charges Eclorre sur l'intranet académique
> pilotage pédagogique

Deux niveaux d'intervention complémentaires :

- **Le réseau** s'appuie sur le parcours de l'élève; le territoire privilégié est celui de la circonscription permettant d'assurer une plus grande cohérence en matière d'animation pédagogique et mobilisant les conseillers RH de proximité.
- **Le groupe d'appui académique** permettant d'accompagner dans les territoires la réalisation des objectifs déclinés dans les formations d'initiative locale en lien avec les axes prioritaires de chaque projet de réseau.

ENTREZ
DANS VOS
ATELIERS
CANOPÉ

DÉCOUVREZ UN SERVICE DE PROXIMITÉ
PARTOUT EN NOUVELLE-AQUITAINE

À la fois lieux de formation, d'expérimentation, d'animation, les Ateliers Canopé proposent un ensemble de ressources et de services innovants à destination de la communauté éducative. Cette offre, élaborée au plus près de vos besoins, est dispensée au sein de tous nos Ateliers Canopé sur l'Académie de Poitiers.

Retrouvez-nous sur
reseau-canope.fr

RETROUVEZ VOTRE ATELIER CANOPÉ

ATELIER CANOPÉ 16 - LA COURONNE
Château de l'oïsellerie
16 400 La Couronne
05 45 67 31 67
contact.atelier16@reseau-canope.fr

ATELIER CANOPÉ 17 - LA ROCHELLE
84 rue de Bel Air
17 000 La Rochelle
05 46 00 34 60
contact.atelier17@reseau-canope.fr

ATELIER CANOPÉ 79 - NIORT
4 rue Camille Desmoulins
79 000 Niort
05 49 26 73 65
contact.atelier79@reseau-canope.fr

ATELIER CANOPÉ 86 - POITIERS
6, rue Sainte-Catherine
86 034 Poitiers cedex
05 49 60 67 00
contact.atelier86@reseau-canope.fr

CO-CONSTRUISEZ

vos projets : l'Atelier Canopé vous aide à concrétiser vos idées !

BÉNÉFICIEZ

d'espaces innovants pour travailler et de nos conseils pour vous accompagner.

**ÉCHANGEZ
ET PARTAGEZ**

vos expériences entre pairs.

RÉSERVEZ

un espace de travail convivial pour votre équipe.

PARTICIPEZ

à l'ensemble de nos formations et animations.

TESTEZ

du matériel pédagogique innovant en situation réel.

CONSULTEZ

et empruntez un ensemble de ressources physiques et numériques.

RESEAU-CANOPE.FR
CANOPÉ

LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES



Trois établissements nationaux implantés sur le territoire académique

L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (IH2EF)

Créé par arrêté du 24 décembre 2018, l'IH2EF a pour mission la formation initiale et continue des chefs d'établissement et des inspecteurs de l'Éducation nationale. Il forme aussi les personnels de direction en poste et les emplois de direction de l'enseignement supérieur, les cadres administratifs, les médecins scolaires et les postes fonctionnels. Il propose chaque année un cycle d'auditeurs donnant à voir le fonctionnement du système éducatif français et à saisir l'enjeu des réformes.

Ce sont 231 sessions de formation sur les compétences managériales, le pilotage pédagogique et les valeurs du service public d'éducation au bénéfice de près de 10 000 stagiaires que les 70 agents de l'IH2EF organisent chaque année.

L'IH2EF est un service à compétence nationale rattaché au directeur général des ressources humaines (DGRH) des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports ainsi que de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

IH2EF

Téléport 2
Boulevard des Frères Lumière
BP 72000
86963 Futuroscope - Chasseneuil cedex
05 49 49 25 00 • communication.ih2ef@education.gouv.fr



www.ih2ef.education.fr



CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)

Opérateur public de l'enseignement à distance, le CNED s'est donné pour mission de garantir à chacun, quelle que soit sa situation, les moyens de sa réussite scolaire et professionnelle. Il assure pour le compte de l'État la continuité de la scolarité des élèves ne pouvant se rendre en classe pour diverses raisons. Il est également aux côtés des adultes qui entament un parcours de formation. 213 000 formations sont vendues tous les ans par l'établissement.

CNED

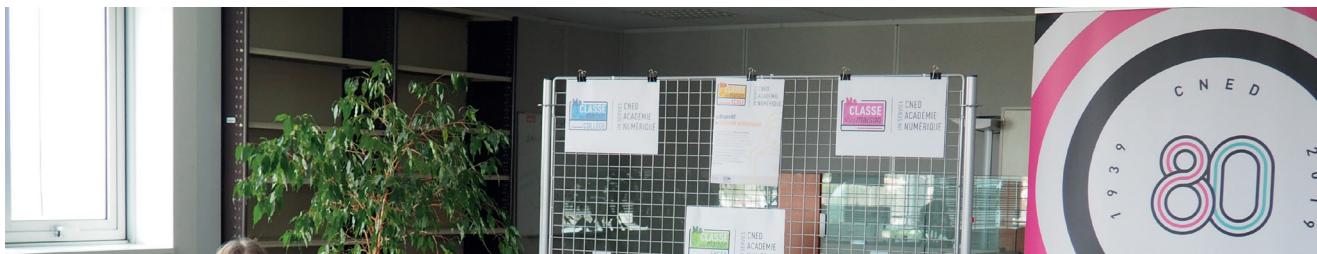
BP 60200

86 980 Futuroscope Chasseneuil cedex

05 49 49 94 94



www.cned.fr



RÉSEAU CANOPÉ- LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Réseau Canopé, opérateur public du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sport, est un acteur de référence dans l'innovation pédagogique, en particulier dans le domaine du numérique éducatif. Il conçoit et met en œuvre des ressources et des services pédagogiques pour accompagner la communauté éducative, et développe notamment une offre complète de formations sous de multiples formes.

Fort de son maillage territorial, Réseau Canopé diffuse son offre dans ses 101 Ateliers Canopé. Ces espaces pédagogiques de proximité organisent des conférences, des projections, des ateliers de prise en main de ressources. Les activités de médiation et de formation sont aussi des priorités conduites par les Ateliers. Les équipes se déplacent également au sein des établissements scolaires, avec des ateliers « hors les murs ».

Réseau Canopé

Téléport 1 Bât. @4

1 av du Futuroscope - CS 80158

86961 Futuroscope cedex

05 49 49 78 78 • accueil@reseau-canope.fr





GRUPE **vyv**

LES
SOLUTIONS
LOGEMENT
MGEN

POUR MON
LOGEMENT
JE PENSE
MGEN

AVEC MGEN, MES PROJETS PRENNENT VIE !

- **J'assure** mon prêt immobilier
- **Je cautionne** mon emprunt
- **Je sécurise** mon bien en cas de perte d'emploi
- **Je m'installe** en toute sérénité avec le Prêt Installation MGEN-CASDEN

LE + MGEN

Avec mgenserviceshabitat.fr, plateforme 100% services dédiée au logement, je bénéficie d'un accompagnement gratuit d'experts pour mener à bien mes travaux et bénéficier d'un bilan énergétique.

ASSURANCE
EMPRUNTEUR

CAUTION
ACQUISITION

ASSURANCE
PERTE
D'EMPLOI

PRÊT
INSTALLATION
MGEN-CASDEN

SERVICES
HABITAT MGEN

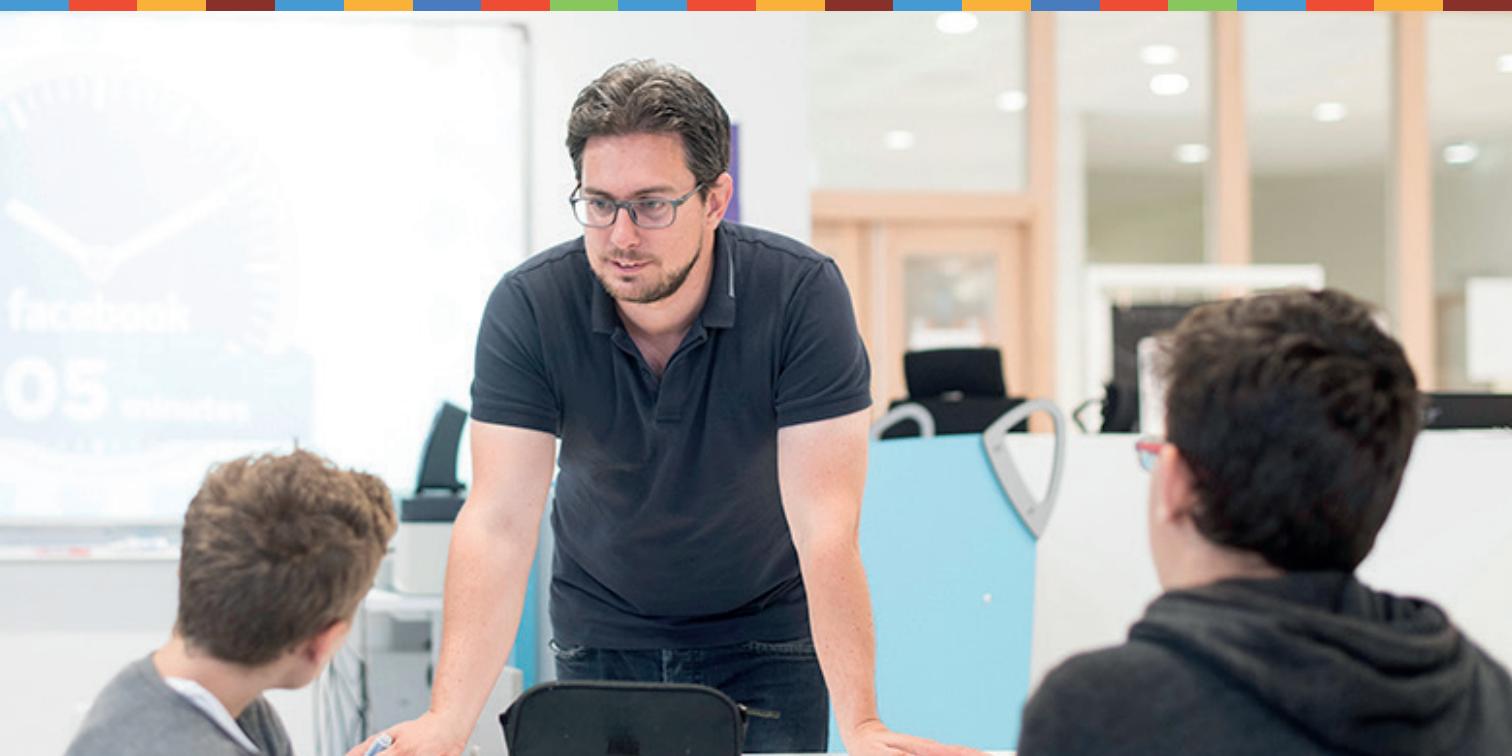
**MON
EXPERT
LOGEMENT
MGEN** au

3676 Service gratuit
+ prix appel

MUTUELLE
SANTÉ
PRÉVOYANCE

Vie professionnelle

31 - 46



|| Être fonctionnaire ||

DES GARANTIES

- **Recrutement par concours** (hors dispositifs réglementaires spécifiques ou ponctuels).
- **Communication de l'évaluation** réalisée à la suite d'un entretien annuel et exprimant la valeur professionnelle du fonctionnaire.
- **Droit d'accès à son dossier individuel.**
- **Droit à rémunération** après service fait et à l'application des régimes spéciaux de retraite et de sécurité sociale.
- **Droit aux congés** annuels, de maladie, de maternité, de paternité, d'adoption, de présence parentale, d'accompagnement d'une personne en fin de vie, de formation professionnelle, pour formation syndicale et droit à la formation permanente.
- **Non discrimination** : « Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation ou identité sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race. » (Article 6 de la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires).
- **Participation** des délégués élus par les personnels, siégeant dans des organismes consultatifs, à l'organisation et au fonctionnement des services publics, à l'élaboration des règles statutaires, et à l'examen de certaines décisions individuelles relatives à leur carrière.
- **Droit de grève.**
- **Droit au respect de l'intégrité physique et morale** (protection contre le harcèlement moral et sexuel).
- **Protection juridique de l'administration** contre poursuites, menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont le fonctionnaire pourrait être victime à l'occasion de ses fonctions, ainsi qu'à la réparation du préjudice dès lors qu'une faute personnelle détachable de ses fonctions ne lui est pas imputable.
- **Possibilité de mobiliser le compte personnel de formation (CPF)**, nouveau dispositif de la formation professionnelle, qui accompagne les agents dans la construction du parcours professionnel dans la limite de 150 heures.

DES OBLIGATIONS

- **Les fonctionnaires consacrent l'intégralité de leur activité** professionnelle aux tâches qui leur sont confiées (interdiction du cumul d'activités sauf dérogations sollicitées auprès de la hiérarchie).
- **Ils sont tenus au secret professionnel** dans le cadre des règles instituées par le code pénal et le statut général des fonctionnaires.
- **Ils sont soumis à l'obligation de réserve et de discrétion professionnelle** et doivent respecter les principes de neutralité, de laïcité et de continuité du service public.
- **Ils ont le devoir de satisfaire aux demandes d'information du public.**
- **Ils sont responsables, quel que soit leur rang dans la hiérarchie, de l'exécution des tâches qui leur sont confiées** et doivent se conformer aux instructions de leur supérieur hiérarchique (sauf dans le cas d'un ordre manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public).
- **Ils ne sont pas dégagés des responsabilités qui leur incombent** par la responsabilité propre de leurs subordonnés.
- **Ils sont soumis à la durée annuelle du travail dans la fonction publique de l'État**, aménagée par des statuts particuliers (enseignants notamment).
- **Ils s'exposent à une suspension de fonction et à une sanction disciplinaire** pour toute faute commise dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, mais aussi en cas de faute grave constitutive d'une infraction de droit commun commise dans le cadre de leur vie privée.

Un réseau de ressources humaines pour vous accompagner tout au long de votre carrière

À VOTRE ARRIVÉE DANS L'ACADÉMIE

PERSONNELS AFFECTÉS EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Un accueil personnalisé dans chaque établissement

Vous êtes accueilli par le chef d'établissement lui-même ou par un membre de l'équipe de direction qui vous fera visiter l'établissement. Une brochure de présentation de l'établissement vous sera remise lors de la pré-rentree.

Votre prise en charge

Le secrétariat est votre premier interlocuteur : signalez-lui tout changement de situation (adresse, composition de la famille, compte bancaire, etc.) et tout arrêt de travail.

Si c'est votre premier poste dans l'éducation nationale, vous avez reçu du rectorat un dossier ou une notice de renseignements. Si ce n'est pas le cas, signalez-le au secrétariat.

PERSONNELS AFFECTÉS AU RECTORAT ET DANS LES DIRECTIONS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

Au rectorat

Une journée d'accueil est organisée à l'attention des nouveaux arrivants.

Dans les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN)

Vous êtes reçu par le secrétaire général et/ou votre chef de division pour un accueil personnalisé.



QUI VOUS GÈRE ET VOUS RÉMUNÈRE ?

Les divisions des personnels assurent la gestion administrative des personnels enseignants, d'encadrement, IATSS (ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé) et des accompagnants des élèves et des personnes en situation de handicap (AE&-PSH) affectés dans l'académie. Ils assurent également la gestion financière des personnels affectés dans les établissements scolaires public et privé, les directions des services départementaux de l'Éducation nationale, les divisions et services du rectorat. **Ce sont les mêmes personnes qui assurent la gestion administrative et financière des personnels dont ils sont responsables.**

Personnels d'inspection et de direction

Dipear 1 - Jérémy DEPERIN
05 16 52 63 95 • dipear1@ac-poitiers.fr

Personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (IATSS) Titulaires et non titulaires

Dipear 2 - Julien VIALARD
05 16 52 63 13 • dipear2@ac-poitiers.fr

Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

Dipear 4 - Véronique Vayssieres
Dipear4@ac-poitiers.fr (Service créé le 1^{er} septembre 2020)

Charente : N

Charente-Maritime : N

Deux-Sèvres : N

Vienne : N

Personnels enseignants, d'éducation, d'orientation et de surveillance du 2^e degré

Professeurs agrégés, certifiés, adjoints d'enseignement supérieur

DPE 1 - Florence ODERMATT
05 16 52 62 92 • dpe1@ac-poitiers.fr

Professeurs d'enseignement général des collèges, professeurs d'éducation physique et sportive, professeurs de lycées professionnels, personnels d'éducation, professeurs des disciplines techniques

DPE 2 - Emmanuelle BOUYAT
05 16 52 62 96 • dpe2@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants des établissements privés

DPE 3 - Elodie BIAIS
05 16 52 62 48 • dpe3@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants non titulaires et de remplacement

DPE 4 - Céline BRIAND
05 16 52 62 62 • dpe4@ac-poitiers.fr

Personnels enseignants du 1^{er} degré

Charente

Division des personnels (DIPER)
Jérôme PIPAUD
05 17 84 01 57 • personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Diper - Yannick REVEL
05 16 52 68 35 • diper.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Service des emplois et des enseignants des écoles publiques (S3E)
Isabelle DANZERO
05 17 84 02 30 • s3e-79@ac-poitiers.fr

Vienne

DPE5 - Laurence JOUHAUD
05 16 52 63 02 • dpe5@ac-poitiers.fr

Et aussi...

La retraite

Le bureau Dipear 3 de la division des personnels d'encadrement, ATSS, des aesh et des retraites assure le droit à l'information sur la retraite et la pré-liquidation des pensions de retraite des personnels titulaires de l'académie. Le paiement des pensions de retraite est assuré par le ministère des finances.

Dipear 3
Er-Murat PIRINC
05 16 52 63 24
dipear3@ac-poitiers.fr

LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MGEN)

La mutuelle MGEN gère la sécurité sociale de tous les personnels de l'éducation nationale en activité ou en retraite, titulaires ou auxiliaires, qu'ils soient mutualistes ou non.

Référencée depuis 2009 par le ministère, elle apporte à ses adhérents des prestations complémentaires à celles de la sécurité sociale et des prestations mutualistes spécifiques notamment en lien avec l'action sociale. Enfin, elle crée et gère des services de soins et d'accompagnement mutualiste dans ses établissements.

Un seul numéro 3676 (coût d'un appel local)

MGEN 16

3 rue de La Croix Lanauve
16000 Angoulême
contact16@mgen.fr

MGEN 79

6 rue Maurice Chevalier
79000 Niort
contact79@mgen.fr

MGEN 17

8 rue de Belgique
17138 Puilboreau
contact17@mgen.fr

MGEN 86

17 rue Jean-Richard Bloch
86000 Poitiers
contact86@mgen.fr



LA FORMATION CONTINUE : VÉRITABLE LEVIER DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La formation continue des personnels de l'éducation nationale répond à un double objectif d'accompagnement vers une plus grande professionnalisation et un meilleur développement professionnel de tous les personnels. Il s'agit de permettre aux personnels de l'académie d'acquérir et de développer des compétences professionnelles individuelles et collectives par une formation qui réponde à leurs demandes, aux besoins de l'institution et qui s'inscrit dans une culture partagée.

La délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (DAFPEN), impulse et coordonne la mise en œuvre des formations à destination de l'ensemble des personnels de l'académie. Le délégué académique à la formation des personnels l'encadrement (DAFPE) et la conseillère académique pour la recherche et le développement en innovation et expérimentation (CARDIE) mutualisent leurs actions en lien avec le délégué académique à la formation des personnels de l'éducation nationale (DAFPEN) pour proposer une offre répondant aux grands principes d'une formation pour tous les personnels, vers plus d'intercatégorialité, un maillage territorial au plus près des besoins de proximité, et participant à un meilleur développement professionnel.

UN PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION UNIQUE POUR TOUS LES PERSONNELS

Le plan académique de formation est commun et s'adresse à l'ensemble des personnels d'encadrement, ATSS et enseignants du 1^{er} et du 2^d degré.

L'offre est structurée autour de 4 axes prioritaires reprenant l'ensemble des 33 priorités du schéma directeur national de la formation continue et est proposé aux différents personnels, dans la mesure du possible en inter-degré et inter-catégoriel, en formation augmentée ou hybride.

La campagne d'inscription des formations à l'offre est ouverte du 24 août au 29 septembre (31 août au 2 octobre pour le 1^{er} degré) sur l'intranet académique.



4 POSSIBILITÉS POUR SUIVRE UNE FORMATION

- Des formations permettant à chacun de faire des choix individuels dans une offre intercatégorielle, inter-degré.
- Des formations à public désigné.
- Des formations d'initiative locale (FIL) au plus près du terrain, impulsées par les chefs d'établissement autour de thématiques identifiées par le collectif en cohérence avec le projet de réseau ECLORE ou le projet d'établissement.
- Une offre de formation ouverte à distance, inter-catégorielle et inter-degré via la plateforme M@gistere.
 - une plateforme unique permettant de vous former où et quand vous le souhaitez,
 - des parcours en auto-formation ou accompagnés

répondant à vos besoins immédiats de formation.

Délégué académique à la formation des personnels de l'Éducation nationale (DAFPEN)

Jean-Charles LINIER • Jean-charles.linier@ac-poitiers.fr

Adjointe au délégué académique à la formation des personnels de l'Éducation nationale

Mélanie AYEL-CORBINEAU

Melanie.ayel-corbineau@ac-poitiers.fr

Formation continue des personnels enseignants du 1^{er} degré

DAFPEN 1 - Solange MOREAU

05 16 52 67 76 • dafpen1@ac-poitiers.fr

Formation continue des personnels enseignants du 2^d degré et ATSS

DAFPEN 2 - Charline AUPRETRE

05 16 52 64 88 • dafpen2@ac-poitiers.fr

Cellule pédagogique d'appui, d'expertise et d'évaluation

DAFPEN 3

Ingénieurs de formation

Fabienne BARET • Fabienne.baret@ac-poitiers.fr

Olivier FERRON • Olivier.ferron1@ac-poitiers.fr

Catherine LIAIGRE • Catherine.Liaigre@ac-poitiers.fr

Sylvain GUILLO • Sylvain.Guillo@ac-poitiers.fr • foad@ac-poitiers.fr

Chargé de mission

Jérôme BOISSINOT • Jerome.boissinot@ac-poitiers.fr

Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE)

Bertrand SECHER • bertrand.secher@ac-poitiers.fr



UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ TOUT AU LONG DE VOTRE CARRIÈRE

DES CONSEILLERS RH DE PROXIMITÉ

Au cœur des territoires, le conseiller Ressources Humaines de proximité apporte une première écoute à tous les personnels. Il accompagne les personnes qui souhaitent évoluer professionnellement, contribue à soutenir les personnels en difficulté et prévenir les situations de crise en collaboration avec les différents acteurs impliqués (services RH de gestion, d'accompagnement, médico-social, responsable hiérarchique ..),

Pour toute demande, une plateforme de prise de contact avec un conseiller RH de proximité : ProxiRH



CONSEILLER RH
DE PROXIMITÉ

Coordinatrice de la GRH de proximité

Florence CHAILLOU

05 16 52 67 73 • florence.chailou@ac-poitiers.fr

UNE DIVISION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DU PARCOURS PROFESSIONNEL (DAPP)

En lien avec les chefs d'établissements, les corps d'inspection, les conseillers de ressources humaines de proximité, le pôle médico-social, les services de gestion et de prévention et la médiatrice, la DAPP propose un accompagnement à tous stades de votre carrière et pour tous types de situation : remédiation, consolidation et évolution des pratiques professionnelles, évolution vers d'autres fonctions ou responsabilités, identification de potentiels.



Pôle mobilité carrière (DAPP 1)

Conseils et accompagnement tous les personnels dans leurs projets et leur parcours professionnels au sein ou en dehors de l'Éducation nationale : entretiens d'orientation et/ou de carrière individuels et confidentiels ; suivi des dispositifs de période préparatoire au reclassement (PPR), reclassement, reconversion, détachement, postes adaptés de courte durée (PACD), de longue durée (PALD), allègement de service, compte personnel de formation (CPF), etc.

Deux conseillères mobilité carrière

Marie-Pierre AMBEAUD - Marie-Odile GARREAU
• ce.cmc@ac-poitiers.fr

Bureau de l'action sociale et des congés spéciaux (DAPP 3)

La politique **d'action sociale** s'adresse aux personnels en poste ou retraités et à leurs ayants droit. En lien avec le service social des personnels, elle est mise en œuvre par le bureau Dapp 3 qui traite notamment les demandes d'aides au logement, au transport, à la restauration, l'accès aux loisirs, les vacances, l'éducation, la santé, le handicap, le maintien à domicile, les difficultés financières...

Ce bureau renseigne et accompagne aussi les agents dans leurs démarches administratives liées aux **congés longs** (congé longue maladie : CLM, congé longue durée : CLD), aux **temps partiels thérapeutiques**, aux **accidents du travail** et aux **maladies professionnelles**.

Action sociale

Florence BELLOT • actionsociale@ac-poitiers.fr

Accidents du travail et maladies professionnelles -
Congés longs (CLM / CLD) et temps partiels thérapeutiques
Nathalie DUCOURET • dapp3@ac-poitiers.fr

Bureau de l'adaptation et de la reconversion professionnelles (DAPP 2)

Il met en œuvre les dispositifs d'adaptation de l'activité professionnelle à la situation de santé des personnels : politique académique du **handicap, postes adaptés, période préparatoire au reclassement (PPR), reclassement, reconversion disciplinaire, dispositif d'aide au retour à l'activité professionnelle (DARAP)**.

Il pilote et met en œuvre le **dispositif d'accompagnement professionnel (DAP)** qui permet aux personnels rencontrant une difficulté dans le champ professionnel de bénéficier d'un parcours individualisé et modulaire, dans le but de retrouver un exercice serein et efficace du métier.

Il supervise la coordination des **comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académique et départementaux (CHSCTA et CHSCTD)** et l'appui administratif du CHSCTA.

Dispositif d'accompagnement professionnel (DAP)

Référente académique : Estelle BERTRAND-GUÉRIN
• dap@ac-poitiers.fr

Correspondant académique handicap

Wilfried DURAND • correspondant-handicap@ac-poitiers.fr

Reconversion disciplinaire, Reclassement, Aménagement poste de travail, Détachement...

Ludivine BROUSSEAU • ludivine.brousseau@ac-poitiers.fr



UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

UN SERVICE DES AFFAIRES MÉDICALES EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour divers conseils ou pour être reçu en consultation

- Un médecin, conseiller technique de la rectrice :

Patricia TISSIER-FIZAZI

- Un médecin de prévention :

N

- Une infirmière de prévention :

N

- Un psychologue du travail :

N

Un secrétariat commun

05 16 52 64 04 - 05 16 52 64 03

sam@ac-poitiers.fr



UN SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES PERSONNELS

Pour un accueil, une information et un accompagnement sur des questions professionnelles, personnelles, familiales, économiques, de santé et d'accès aux droits.

Elles reçoivent sur rendez-vous ou peuvent se déplacer à domicile

Conseillère technique de service social auprès de la rectrice

Isabelle TILATTI
05 16 52 65 80 • isabelle.tillati@ac-poitiers.fr

Assistants de service social dans les 4 départements

Charente

Christine VOISIN
05 17 84 01 50 • social.personnels16@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime

Agatha MOREAU
05 16 52 68 79 • as.pers.ia17@ac-poitiers.fr
Mathilde KAHLAT
05 16 52 68 78 • as.pers.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres

Maud NOBLETZ
05 17 84 02 50 • anouk.fabing@ac-poitiers.fr

Vienne

Carole SAMBA
05 16 52 65 99 • ssp86@ac-poitiers.fr
Pauline FLOCH
05 16 52 67 99 • ssp86@ac-poitiers.fr

DES COMITÉS D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DU TRAVAIL (CHSCT) :

Les CHSCT académique et départementaux émettent des avis et font des propositions pour améliorer la protection de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail de tous les personnels de l'académie. Ils sont également chargés de veiller à l'observation des prescriptions réglementaires, de procéder à l'analyse des risques professionnels et de proposer des actions de prévention.

Coordination administrative des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) académique et départementaux

Représentants des personnels du CHSCTA :
chscta-sec@ac-poitiers.fr

Représentants des personnels des CHSCTD :

- **Charente** : chsctd-sec-16@ac-poitiers.fr
- **Charente-Maritime** : chsctd-sec-17@ac-poitiers.fr
- **Deux-Sèvres** : chsctd-sec-79@ac-poitiers.fr
- **Vienne** : chsctd-sec-86@ac-poitiers.fr



UN RÉSEAU DE PRÉVENTION, SANTÉ, SÉCURITÉ ET SURETÉ AU TRAVAIL

Le réseau de prévention des risques professionnels est structuré de façon à être au plus près des écoles et des établissements afin de les conseiller et les accompagner au mieux dans les différentes problématiques : le conseiller de prévention académique et son adjointe placés auprès de madame la rectrice, les conseillers départementaux placés auprès des DASEN, les assistants de prévention de circonscription placés auprès des IEN, les assistants de prévention des établissements placés auprès des chefs d'établissement et les assistants de prévention des services déconcentrés placés auprès des chefs de service. L'inspecteur santé sécurité au travail dont la mission est de contrôler l'application de la réglementation en vigueur.

Les acteurs de la santé et de la sécurité au travail

- Conseiller de prévention académique :
conseiller-prevention@ac-poitiers.fr
- Inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) :
isst@ac-poitiers.fr

Les Conseillers de prévention départementaux

- **Charente** : dsden16-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr
- **Charente-Maritime** : dsden17-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr
- **Deux-Sèvres** : dsden79-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr
- **Vienne** : dsden86-conseiller-prevention@ac-poitiers.fr



UN DISPOSITIF D'AIDE AU RETOUR À L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

La Direction des ressources humaines de l'académie, en partenariat avec la MGEN, propose un Dispositif d'aide au retour à l'activité professionnelle (DARAP). Son objectif : permettre la remise en situation professionnelle ou la réadaptation à l'emploi dans le cadre d'une pratique accompagnée. Il vise notamment à faciliter la reprise de fonction, la préparation d'un reclassement ou d'une reconversion professionnelle.

L'orientation vers ce dispositif est à l'initiative de la Direction des ressources humaines.

DES RÉSEAUX PRÉVENTION AIDE ET SUVI (PAS)

Les réseaux PAS sont le résultat d'un partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et MGEN. En complément des dispositifs mis en œuvre par le rectorat, ils permettent des actions par métiers, par services ou individuelles sur les thématiques de la voix, des troubles musculosquelettiques et des risques psychosociaux. Ils concernent tous les personnels de l'éducation nationale.

Les Espaces d'Accueil et d'Ecoute (EAE) sont une illustration concrète de ce partenariat national. Ils constituent un dispositif d'écoute individuel, totalement neutre, anonyme et confidentiel, assuré par un psychologue indépendant. Les thématiques professionnelles et/ou personnelles peuvent être abordées lors de l'entretien.

Pour prendre rendez-vous à la section MGEN de votre département : Appelez le **0 805 500 005** Service anonyme et confidentiel et appels gratuits de **8h30 à 18h30**



VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE



en face-à-face

à l'Espace d'Accueil et d'Écoute

par téléphone

du lundi au vendredi

Appelez le

0 805 500 005

**Service & appel
gratuits**

de 8h30 à 18h30

Service anonyme, confidentiel et gratuit
Réservé aux agents du MENESR

Intranet académique

UN OUTIL CENTRAL DE TRAVAIL DES PERSONNELS ET DE FONCTIONNEMENT DE L'ACADÉMIE

- Un levier de la démarche de modernisation de l'administration
- Adapté à chaque métier

Webmestre - Pôle communication
N

INFORMATIF, APPLICATIF, COLLABORATIF

• Des informations

- actualités et rubriques de votre métier
- documents administratifs
- calendrier de l'académie

• Des applications et services

- messagerie académique (Webmail)
- annuaires et organigrammes
- applications métiers

• Des espaces collaboratifs

• Une assistance technique

ACCÈS AUTHENTIFIÉ



ACCÈS SITE
ACADÉMIQUE

- @ WEBMAIL
- ESPACE COLLABORATIFS
- ANNUAIRES ORGANIGRAMMES
- FAVORIS
- TEMPO

ACCÈS PORTAIL
PÉDAGOGIQUE

RUBRIQUES

DOCUMENTS
ADMINISTRATIFS

ACTUALITÉS

ASSISTANCE

CALENDRIER
DE L'ACADÉMIE

APPLICATIONS

L'ACTUALITÉ
DU MINISTÈRE

SUIVRE LES ACTUALITÉS DE L'ACADÉMIE...

Le site académique
www.ac-poitiers.fr

Le compte officiel Twitter
[@acpoitiers](https://twitter.com/acpoitiers)

Le compte officiel Instagram
[@academie_poitiers](https://www.instagram.com/academie_poitiers)

Vos interlocuteurs au pôle communication
Responsable communication et relations presse :
Yolande de SOUZA
Responsable éditoriale multi-supports : N
Webmestre : N

Le portail pédagogique
www2.ac-poitiers.fr
(Administré par la délégation académique au numérique éducatif - Contacts p 50)

The screenshot shows the website interface for the Académie de Poitiers. At the top, there are navigation tabs for 'PARENTS', 'ÉLÈVES', 'PERSONNELS', 'PRESSE', 'ESPACE PÉDAGOGIQUE', and 'INTRANET'. The main header includes the logo of the Académie de Poitiers and the URL 'ac-poitiers.fr'. A search bar is present with the text 'Entrez votre recherche ici'. Below the header, there are several sections: 'Résultats aux examens' with a large graphic that says 'Consultez les résultats des examens et concours' and 'CONSULTEZ-LES SUR PUBLINET'; 'S'INFORMER, RECHERCHER, NOUS CONTACTER' with various service icons; 'A LA UNE' featuring a photo of students and a news item about 'Lauréats des concours enseignants et d'éducation du 2nd degré public'; and 'ACCÈS AUX PAGES DES DSDEN DE L'ACADÉMIE' with a map of the region.

L'assistance informatique académique

AMÉRANA : LA PLATE-FORME D'ASSISTANCE MUTUALISÉE POUR L'ÉDUCATION DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

Une offre complète de services, la saisie et le suivi de vos incidents 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

3 niveaux d'assistance

- Une prise en charge et un suivi des demandes d'assistance des usagers par téléphone, courriel et ticket web via l'intranet ;
- Une maintenance informatique de proximité des services du rectorat, des DSDEN et des réseaux administratifs des établissements. Elle résout les problèmes logiciels, matériels et réseaux. Elle accompagne et conseille les usagers sur les méthodologies à appliquer ;
- Un support sur les applications pour la résolution des problèmes liés aux logiciels (financiers, comptables, de gestion administrative, de vie scolaire et pédagogiques), la maintenance en condition opérationnelle des applications métiers et celles en lien avec les usages du numérique éducatif.

Contactez l'assistance informatique



Ticket web
Formulaire en ligne depuis l'intranet académique



Courriel
assistance@ac-poitiers.fr



Un numéro unique :
05 16 52 66 86
Ouverture de la plateforme de 8h à 17h30

La sécurité des systèmes d'information

DE LA GESTION DES RISQUES À LA CONFIANCE NUMÉRIQUE

Le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de l'académie de Poitiers a pour mission de participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de sécurité. Point d'entrée unique pour tous vos problèmes de sécurité informatique, **il a un rôle de conseil, d'assistance, d'information, d'alerte et de préconisation.**

Ses missions :

- Communication et formation en matière de Sécurité des Systèmes d'Information (SSI)
- Gestion des crises (Cyber attaques, réquisitions judiciaires ...)
- Prise en compte des risques inhérents à l'usage de l'Internet face aux contenus de certains sites.

Responsable sécurité des systèmes d'information (RSSI)

N
05 16 52 66 02 / 06 61 90 27 00 • rssi@ac-poitiers.fr

Adjoint RSSI

Nicolas AUDOUIN
05 16 52 66 04 • nicolas.audouin@ac-poitiers.fr



La protection des données

UNE CONFORMITÉ EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

Le délégué est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données (RGPD) s'agissant de l'ensemble des traitements mis en œuvre par le rectorat. **Il a un rôle de conseil, d'assistance, d'information, d'alerte et de préconisation ainsi que de contrôle.**

Ses missions :

- Veiller au respect du cadre légal
- S'assurer de l'existence d'une documentation relative aux traitements effectués
- Analyser, investiguer, auditer
- Assurer la médiation avec les personnes concernées
- Accompagner et sensibiliser
- Interagir avec l'autorité de contrôle (CNIL)

Délégué à la protection des données (DPD ou DPO)

Antony BARILLOT
05 16 52 65 17 / 06 38 53 53 07 • antony.barillot@ac-poitiers.fr
ou dpd@ac-poitiers.fr

Ressources pédagogiques et éducatives

47 - 58



casden 

La banque coopérative
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles



PARIS 2024



PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

**BANQUE
POPULAIRE** 

CASDEN Banque Populaire – Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne – Siren n° 784 275 778 – RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 • BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 – Siren n° 493 455 042 – RCS Paris – Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 • Crédit photo : © Roman Jehanno • Conception : Insign 2020 • Merci à Carmen, Élise et Matthieu, professeurs des écoles, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication. 

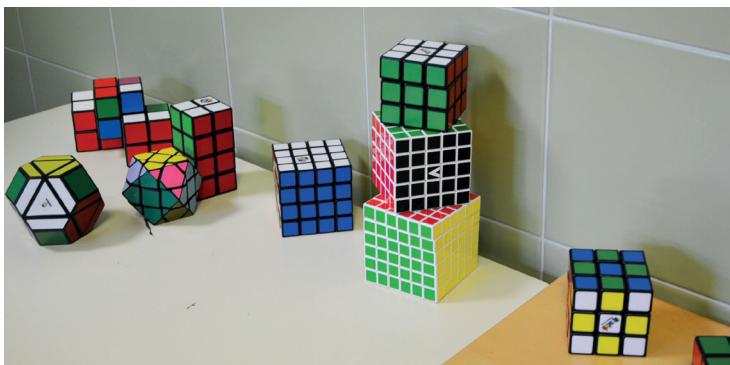
II Innovation-expérimentation II

LE CENTRE ACADÉMIQUE POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT EN INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION (CARDIE)

Le Cardie contribue à encourager la capacité des équipes éducatives à mettre en oeuvre des initiatives innovantes pour construire de nouvelles réponses pour enseigner et pour apprendre.

Ses missions

- Repérer les actions sur le terrain en s'appuyant à la fois sur un recensement annuel et des observations in situ ;
- Impulser et favoriser les initiatives de terrain (1^{er} et 2^d degrés) en relayant des appels à projets et en diffusant les pratiques repérées ;
- Favoriser le lien avec la recherche en rapprochant chercheurs et acteurs ;
- Communiquer sur ces initiatives pour faciliter la mutualisation et enrichir la réflexion commune ;
- Accompagner et valoriser les équipes engagées dans des projets innovants ;
- Diffuser dans chaque établissement un recueil des fiches Innovathèque écrites au cours de l'année scolaire ;
- Favoriser le développement professionnel des acteurs en mettant en place des actions de formation et des regroupements, à toutes les échelles (académiques, départementales, réseau, établissement ou école).
- Mettre en réseau les équipes, les structures pour favoriser la mise en place de territoires apprenants



Contact

05 16 52 64 82 • ce.cardie@ac-poitiers.fr
Twitter : @CARDIE_Poitiers
<http://ww2.ac-poitiers.fr/cardie/spip.php>

Conseillère académique pour la Recherche et le Développement en Innovation et Expérimentation
Cecile BETERMIN • cecile.betermin@ac-poitiers.fr

Chargés de mission

Jérôme ANDRADE • jerome.andrade@ac-poitiers.fr
Philippe ROUSSEAU • philippe.rousseau@ac-poitiers.fr
Simon TOURNERIE • simon.tournerie@ac-poitiers.fr
Laetitia LERAUT • laetitia.leraut@ac-poitiers.fr
Marie MICHALECK • marie.michaleck@ac-poitiers.fr
Alexandre WZIEITEK • Alexandre.wzietek@ac-poitiers.fr

II Numérique pour l'éducation II

UN NOUVEAU SERVICE DE RÉGION ACADÉMIQUE POUR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Installée à Poitiers, ce service coordonne et met en œuvre la stratégie du numérique pour l'éducation de la région académique de Nouvelle-Aquitaine. Ce service est composé de la déléguée régionale académique au numérique éducatif et de trois adjoints les délégués académiques au numérique (DAN) présents dans les académies de Bordeaux, Poitiers, Limoges.

Déléguée de région académique au numérique éducatif (DRANE) :
Sylvie KOCIK • sylvie.kocik@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr



LA DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DE L'ACADÉMIE DE POITIERS (DANE)

Au même titre que les DANE de Bordeaux et Limoges, elle a une mission d'impulsion et un rôle d'assistance pédagogique aux usages numériques. La DANE participe également à la formation au numérique des personnels (enseignants, cadres...) et à l'animation des réseaux d'enseignants, en valorisant l'expertise pédagogique et en diffusant sur le web pédagogique des ressources et des informations contribuant au développement professionnel de chacun.



Ses missions

- Accompagnement et formation des établissements et des enseignants, dans le développement de leurs compétences professionnelles, en s'appuyant sur les apports du numérique et en lien avec réseau Canopé ;
- Suivi du déploiement et des usages pédagogiques des Environnements Numériques de Travail (ENT) ainsi que des ressources nécessaires au développement des compétences numériques et des apprentissages en général ;
- Formation au numérique, évaluation des pratiques ;
- Accompagnement de projets de recherche et développement, en lien avec les laboratoires universitaires et l'écosystème des entreprises fournissant des services dans le domaine des technologies Éducatives (EDTECH).

Contact

dane@ac-poitiers.fr
Sur Twitter : @DanePoitiers
<http://ww2.ac-poitiers.fr/dane/spip.php>

Délégué académique au numérique (DAN) :
Dominique QUÉRÉ •
dominique.quere@ac-poitiers.fr

DAN adjoint 1^{er} degré :
Cédric COUVRAT •
cedric.couvrat@ac-poitiers.fr

DAN adjoint 2^d degré :
Antony BARILLOT •
antony.barillot@ac-poitiers.fr

Chargés de mission de la DANE

Rectorat - site de Poitiers
- Stéphane PENAUD
- Eric CAMUS
- Chantal BERNARD
- Christophe BRENELIÈRE
- Mélanie BOUDINELLE

Chargés de mission départementaux
- Charente : Isabelle BROTHIER
- Charente-Maritime :
Patrice THOMAZEAU ;
Claire ADLER
- Deux-Sèvres :
Emmanuel ALLARD

Valeurs de la République, citoyenneté et vie scolaire

UNE CELLULE ACADÉMIQUE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

La cellule académique valeurs de la République a pour mission :

- Accompagnement de l'ensemble des personnels de l'éducation nationale témoins ou victimes d'une manifestation de racisme ou d'antisémitisme
- Examen de tous les cas dans lesquels une atteinte au principe de laïcité a été constatée, et de proposer une réponse adéquate

Présente dans chaque rectorat, cette équipe pourra, si vous en exprimez le souhait, vous rencontrer et vous apporter, le cas échéant, des conseils pratiques, réponse juridique, réponse éducative, réponse pédagogique. Il s'agit d'apporter un soutien concret, à distance ou sur le terrain.

Sa composition

Pilote et coordinatrice de la cellule :

Marie BREGEON, directrice de cabinet de la rectrice

Référent radicalisation :

Vincent PLANET, Conseiller vie scolaire

Référent laïcité et fait religieux :

Olivier HIMY, IA-IPR lettres

Responsable académique pôle civisme et citoyenneté :

Laurent MARIEN, IA-IPR Histoire-Géographie

Référent instruction à domicile - lutttes contre les dérives sectaires :

Michel HERRERIA, IA-IPR arts plastiques

Référent Égalité filles-garçons : Cyril NAUDIN

Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement (DAFPE) :

Bertrand SECHER

Référente réserve citoyenne : Claude SÉGURA, IEN ET/EG

Adjointe DRH : Florence CHAILLOU

Responsable académique EMS : Jean-Louis PIEDEBOUT

Chargé de mission « Suivi application déclaration d'évènements » : Olivier ROBUCHON, délégué académique à la vie lycéenne (DAVL)

Conseillère technique 1^{er} degré :

Sylvie CHARPENTIER, doyenne des IEN 1^{er} degré

Responsable des affaires juridiques : Christophe CONNAN

• Un formulaire de saisine est ouvert à tous les personnels de l'Éducation nationale qui souhaitent signaler des atteintes aux principes de laïcité sur une page dédiée d'Eduscol : <https://eduscol.education.fr/saisine-laicite/>

• Un vademecum « La laïcité à l'école » est également accessible sur Eduscol, dans la page dédiée au dispositif global : <http://eduscol.education.fr/cid126696/la-laicite-a-l-ecole.html>



LE PÔLE CIVISME ET CITOYENNETÉ

Le Pôle civisme et citoyenneté a pour mission de favoriser, accompagner et valoriser les différentes actions et projets qui concourent à l'éducation à la citoyenneté, sur les différents champs du parcours éducatif citoyen : éducation aux médias et à l'information (EMI), éducation au développement durable (EDD), éducation civique, à l'éducation à la Défense, laïcité, valeurs de la République (Laïcité, respect d'autrui, égalité filles-garçons...) Mémoire, patrimoine.

Ses missions :

- Accompagnement des initiatives des écoles, des établissements, des personnels d'encadrement comme des professeurs pour la mise en place et l'animation d'actions éducatives dans les établissements des 1^{er} et 2^d degrés en liaison avec les partenaires de l'École (collectivités territoriales, administrations, associations, etc) ;
- Développement d'un réseau de partenaires dans le champ de l'éducation à la citoyenneté, au sein des services de l'Etat, des collectivités locales et des associations ;
- Suivi et valorisation des concours scolaires et des actions éducatives initiées aux niveaux national, régional ou académique ;
- Prescription d'actions de formation pour favoriser le développement professionnel dans les champs de l'éducation à la citoyenneté, en privilégiant les perspectives interdisciplinaires, inter degrés, et inter-catégorielles.

La réserve citoyenne de l'éducation nationale permet à l'École de trouver, parmi les forces vives de la société civile, des personnes qui s'engagent aux côtés des enseignants et des équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République. À la demande des enseignants, les volontaires de la réserve citoyenne interviennent dans les classes, sur des thématiques précises.

Contact

pole.civisme-citoyennete@ac-poitiers.fr
twitter : @CivismeEt
http://ww2.ac-poitiers.fr/civique

**Pôle
Civisme et Citoyenneté**
Académie de Poitiers

Coordonnateur académique du Pôle Civisme et Citoyenneté - Référént parcours éducatif

Laurent MARIEN • laurent.marien@ac-poitiers.fr

Référént « Mémoire et Citoyenneté »

Laurent MARIEN • laurent.marien@ac-poitiers.fr

Référént Laïcité

Olivier HIMY • olivier.himy@ac-poitiers.fr

Droits humains - Patrimoine

Géraldine HÉQUETTE • geraldine.hequette@ac-poitiers.fr

Egalité filles-garçons et lutte contre les LGBTphobies

Cyril NAUDIN • cyril.naudin@ac-poitiers.fr

Education au développement durable

Coordonnateur académique :
Laurent MARIEN • laurent.marien@ac-poitiers.fr
Chargé de mission EDD : N

Clemi - Coordonnatrice académique

Veronique CHAINE • clemi@ac-poitiers.fr
Retrouvez la liste complète des coordonnateurs départementaux sur le site du clemi : ww2.ac-poitiers.fr/clemi/

Référénte Réserve citoyenne - Référénte du Trinôme académique

Claude SÉGURA • claude.segura@ac-poitiers.fr

Référént Sécurité routière

Christophe RAMBLIÈRE • christophe.rambliere@ac-poitiers.fr

Parcours éducatif citoyen

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique qui en est la colonne vertébrale, le parcours citoyen permet de s'approprier, de partager et de faire vivre, les valeurs et principes de la République comme de la vie démocratique. De l'école au lycée, il vise à la construction d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement, respectueuse de chacun, d'autrui comme de l'environnement.

VIE SCOLAIRE ET BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Le pôle vie scolaire accompagne les écoles et les établissements dans la mise en oeuvre d'actions éducatives et pédagogiques visant à promouvoir la coopération, la solidarité et le respect d'autrui.

Ses axes de travail

- Prévention et lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence ;
- Prévention et lutte contre les phénomènes de radicalisation ;
- Promotion de la santé et du bien être à l'école ;
- Education aux premiers secours.

• Lutte contre les formes de discriminations et de violences

- Lutte contre le harcèlement :

Vincent PLANET • vincent.planet@ac-poitiers.fr

Isabelle TILATTI • isabelle.tillati@ac-poitiers.fr

- Lutte contre le racisme et l'antisémitisme :

Olivier HIMY • olivier.himy@ac-poitiers.fr

• Prévention et lutte contre les phénomènes de radicalisation

Référent académique : Vincent PLANET

• Lutte contre les risques de dérives sectaires

Référent académique : Michel HERRERIA • michel.herreria@ac-poitiers.fr

• Référente parcours éducatif de santé

Patricia TISSIER-FIZAZI • patricia.tissier-fizazi@ac-poitiers.fr

• Éducation aux premiers secours

Lucile ERAUD • lucile.eraud@ac-poitiers.fr

Élisabeth FESTOU • elisabeth.festou@ac-poitiers.fr

Parcours éducatif de santé : considéré comme un levier pour favoriser le bien-être et la réussite, il s'inscrit dans un projet d'école ou projet d'établissement. Les actions de promotion de la santé des élèves, assurées par tous les personnels, prennent place au sein de la politique de santé à l'école qui se structure selon trois axes : l'éducation, la prévention et la protection.



ET AUSSI...

Un pôle médical en faveur des élèves

Un médecin, conseiller technique de la rectrice
Patricia TISSIER-FIZAZI • 05 16 52 64 58

Une infirmière, conseillère technique de la rectrice
Lucile ERAUD • 05 16 52 65 95

Des médecins, conseillers techniques des Dasen

- Charente : Maryline LALANDE 05 16 84 01 91
- Charente-Maritime : Pascale MICHAUDEL - 05 16 52 68 60
- Deux-Sèvres : Clotilde CARLIER - 05 17 84 02 30
- Vienne : Marie-Sigolène DUCCELLIER - 05 16 52 65 95

Des infirmières, conseillères techniques des Dasen

- Charente : Erika CASTAING - 05 17 84 01 90
- Charente-Maritime : Laurence ARBEILLE-DUBOIS - 05 16 52 68 60
- Deux-Sèvres : Catherine SENTIS - 05 17 84 02 49
- Vienne : Karine LEMONNIER - 05 16 52 65 95

Un pôle social en faveur des élèves

Une conseillère technique de service social auprès de la rectrice
Isabelle TILATTI • 05 16 52 65 80 • isabelle.tilatti@ac-poitiers.fr

Des conseillers techniques de service social auprès des Dasen

- Charente : Béatrice LEHOUX - 05 17 84 01 49
- Charente-Maritime : Carole ROBIN - 05 16 52 68 60
- Deux-Sèvres : Tony PRUD'HON - 05 17 84 02 48
- Vienne : Colette PEREZ-BARBE - 05 16 52 65 97

VIE LYCÉENNE ET COLLÉGIENNE

Interlocuteur privilégié des lycéens, le délégué académique à la vie lycéenne, informe la rectrice sur leurs attentes, besoins et propositions. Chargé de mission auprès du proviseur vie scolaire, il collabore avec les inspecteurs vie scolaire à la formation des référents vie lycéenne. Il intervient également auprès des Conseils de vie collégienne (CVC).

Ses missions

- Animer les conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL) et les rencontres départementales des conseils de vie lycéenne (CVL) ;
- Accompagner les lycéens dans la mise en place de leurs initiatives et projets ;
- Encourager les jeunes à s'engager et à prendre des responsabilités afin qu'ils deviennent acteurs de la vie de leurs établissements, qu'ils exercent pleinement leurs droits de lycéens et de jeunes citoyens ;
- Développer la communication entre les lycéens.

Délégué académique à la vie lycéenne (DAVL)
Olivier ROBUCHON • olivier.robuchon@ac-poitiers.fr

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

L'ÉQUIPE MOBILE DE SÉCURITÉ ACADÉMIQUE (EMSA)

L'EMSA accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre des procédures réglementaires de mise en sécurité des personnes et des biens. Elle participe à des actions de formation et de prévention sur les sujets de sécurité. Elle est composée d'un conseiller technique sécurité auprès de la rectrice et de onze personnes implantées dans les quatre départements de l'académie.

Vos interlocuteurs

Equipe mobile de sécurité académique

• Conseiller sécurité du recteur d'académie :

Jean-Louis PIEDEBOUT • jean-louis.piedebout@ac-poitiers.fr

• Charente

José-Carlos COUTINHO • jose-carlos.coutinho@ac-poitiers.fr

Cyril SAUVEY • cyril.sauvey@ac-poitiers.fr

• Charente-Maritime

Marjorie BOULIC • marjorie.boulic@ac-poitiers.fr

Dominique CHOSSON • dominique.chosson@ac-poitiers.fr

Benoit MONROSTY • benoit.monrosty@ac-poitiers.fr

Patrick RENOUX • patrick.renoux@ac-poitiers.fr

• Deux-Sèvres

René SALEMBIEZ • rené.salembiez@ac-poitiers.fr

N

• Vienne

Elodie TAVENEAU • elodie.taveneau@ac-poitiers.fr

Brigitte FAUGERE • brigitte.faugere@ac-poitiers.fr

COORDINATION RISQUES MAJEURS

La coordinatrice académique « Risques majeurs » contribue à l'éducation aux risques au sein des écoles et des établissements. Il accompagne les chefs d'établissement, directeurs d'école et enseignants des 1^{er} et 2^d degrés pour la mise en place des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) dans les écoles et les établissements scolaires ainsi que pour la réalisation des exercices.

Coordonnateur académique « Risques majeurs »

N

PRÉVENTION ACADÉMIQUE DES RISQUES

Le conseiller de prévention assure une mission de coordination et de conseil dans la mise en place de la démarche d'évaluation des risques et d'une politique de prévention des risques, ainsi que la mise en œuvre des règles de sécurité et de santé au travail.

Conseiller de prévention académique

Grégory GOLABECKI • gregory.golabecki@ac-poitiers.fr

II Éducation artistique et culturelle II

LA DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'ACTION CULTURELLE (DAAC)

La DAAC élabore, met en place et accompagne les projets d'éducation artistique et culturelle dans les écoles et les établissements, propose et anime les actions de formation et les stages académiques à destination des équipes pédagogiques.

Elle coordonne le travail des professeurs en service éducatif dans les musées et structures culturelles de l'académie. Elle contribue, en relation avec les partenaires institutionnels, au développement des parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) dans toutes les écoles et établissements sur l'ensemble du territoire de l'académie de Poitiers.

Déléguée académique - Référente PEAC

Annie MATHIEU • daac@ac-poitiers.fr

Délégué académique adjoint

Emmanuel DEVILLERS • daac-cinema@ac-poitiers.fr

Secrétariat Dacc

Virginie PROUX • secreteriat.daac@ac-poitiers.fr

Conseillers académiques

Arts plastiques - coordonnateur réseau des professeurs en service éducatif (PSE) :

Grégoire BIENVENU • gregoire.bienvenu@ac-poitiers.fr

Cinéma - Audiovisuel :

Emmanuel DEVILLERS • daac-cinema@ac-poitiers.fr

Culture scientifique et technique :

Christian GRANSEIGNE • christian.granseigne@ac-poitiers.fr

Musique - chant choral :

Barbara BOUILLY • barbara.bouilly@ac-poitiers.fr

Lecture-écriture et Bande dessinée :

Claire SIMON • claire.simon@ac-poitiers.fr

Spectacle vivant :

- Danse-cirque-arts de la rue :

Bruno GACHARD • bruno.gachard@ac-poitiers.fr

- Théâtre :

Dominique CHASSAIN • dominique.chassain@ac-poitiers.fr

Technologie informatique et communication :

Thierry MARTIN • thierry.martin@ac-poitiers.fr

Coordonneurs départementaux en action culturelle

Charente :

Caroline ROBIN • caroline.robin@ac-poitiers.fr

Anne FRANÇOIS • anne.francois@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime :

Martine BÉZAGU • mdac1.ia17@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres :

Crystèle FERJOU • crystele.ferjou@ac-poitiers.fr

Nathalie BRISSONET • nathalie.brissonet@ac-poitiers.fr

Vienne :

Bruno GACHARD • bruno.gachard@ac-poitiers.fr

Pour plus d'informations, consultez :

- le site pédagogique : <http://ww2.ac-poitiers.fr/daac/>

- Twitter : @daacpoitiers



Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'actions indissociables :

- Rencontres avec des artistes et des œuvres, des journalistes ou des chercheurs et leurs univers.
- Pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques et scientifiques avec des artistes, des journalistes, des chercheurs.
- Acquisition de connaissances et de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

II Europe et international II

LA DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION (DAREIC)

La DAREIC est chargée d'impulser et de piloter la politique internationale de l'académie définie par la rectrice, en déclinaison des orientations nationales. Associée au pilotage des chantiers transversaux impliquant une dimension internationale, elle coordonne l'ensemble des activités académiques d'échanges et de partenariats avec les pays étrangers.

Elle est chargée de coordonner, impulser, développer et accompagner les actions d'ouverture européenne et internationale des écoles et des établissements de l'académie.

En coopération étroite avec les corps d'inspection pédagogique, les inspections académiques et les équipes de direction, elle conseille, informe et accompagne les établissements et les personnels de la maternelle aux BTS pour la mise en place de projets, qu'il s'agisse d'actions bilatérales ou multilatérales, d'échanges scolaires, d'appariements, de programmes européens, de mobilité et formation des personnels (Erasmus+, etc.). Elle organise également des réunions d'information, des ateliers, des formations sur ces thèmes.

Déléguée académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Séverine VERSCHAEVE

05 16 52 65 50 / 06 43 07 57 20 • dareic@ac-poitiers.fr

<http://ww2.ac-poitiers.fr/dareic/spip.php>



|| Sport scolaire ||

DEUX FÉDÉRATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP)

L'USEP organise des rencontres sportives et culturelles, au niveau local, départemental et régional, pour les élèves de classes maternelles et élémentaires.

Comité Régional Usep Nouvelle-Aquitaine

Président Crusep : Thierry POISSON

thierry.poisson2@gmail.com

37, Rue Camille Demarçay

86 440 MIGNE-AUXANCES

06 74 68 79 89

• <https://nouvelleaquitaine.comite.usep.org/>



Charente

Délégué Usep 16 - Vincent ROCHEREAU,

14 rue Marcel Paul

BP 334 - 16 008 Angoulême cedex

05 45 95 17 89 • <http://usep16.fr>

Charente-Maritime

Délégué Usep 17 - Dominique BLANC,

Résidence-Club La Fayette

Avenue de Bourgogne - CS 308091704

17 000 La Rochelle cedex 2

05 46 41 73 13 • www.charente-maritime.u-s-e-p.org

Deux-Sèvres

Délégué Usep 79 - Antoine PASSERON,

Centre Duguesclin - Place Chanzy

79 000 Niort

05 49 77 38 73 • www.flep.laligue.org

Vienne

Délégué Usep 86 - Guillaume BOURSIER,

18 rue de la Brouette du Vinaigrier

CS 80187 - 86 005 Poitiers cedex

05 49 38 37 43 • usep@laligue86.org

www.vienne.u-s-e-p.org

Union nationale du sport scolaire (UNSS)

L'UNSS a pour mission d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'éducation physique et sportive, et l'apprentissage de la vie associative pour les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré.

Direction régionale UNSS

63 Rue de la Bugellerie

86 000 Poitiers

05 49 36 20 00 • sr-poitiers@unss.org

Charente

Collège Michèle Pallet

12 rue Pierre Aumaitre - BP 369

16 008 Angoulême cedex

05 45 94 03 57 • sd016@unss.org

Charente-Maritime

1 rue François Viète

17 000 La Rochelle

05 46 41 53 93 • sd017@unss.org

Deux-Sèvres

Direction des services départementaux

de l'éducation nationale (DSDEN) des Deux-Sèvres

61 avenue de Limoges

79 000 Niort

05 17 84 02 81 • sd079@unss.org

Vienne

Rectorat de l'académie de Poitiers

22 rue Guillaume le Troubadour - CS 40625

86 022 Poitiers cedex

05 16 52 66 76

sd086@unss.org • unss86@ac-poitiers.fr



Orientation, information, formation initiale et continue des élèves

59 - 66



Un réseau, d'information, orientation et insertion

SERVICE ACADÉMIQUE D'INFORMATION, INSERTION ET ORIENTATION (SAIIO)

Le SAIIO assure la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'information, d'insertion et d'orientation en tenant compte des particularités de l'académie et de ses territoires, en collaboration avec les inspecteurs et inspectrices de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation (IEN-IO), de chaque DSDEN.

Ses missions

- **Mission de pilotage** : procédures d'information, d'orientation et d'affectation du collège au supérieur, accompagnement des établissements scolaires pour la mise en place du parcours Avenir, et la prise en compte des questions d'égalité des chances, notamment en matière de mixité dans les parcours de formation.
- **Mission d'animation et de contribution** au réseau des 14 centres d'information et d'orientation (CIO) et antennes de l'académie, en partenariat avec les acteurs régionaux, locaux et associatifs (service public régional d'orientation SPRO), et aux relations écoles-entreprises (cf p36), en coopération avec d'autres services du rectorat.
- **Mission de communication, d'accompagnement et d'information** des élèves, des familles et des équipes éducatives, sur l'orientation, l'affectation et l'insertion.
- **Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)**
 - 10 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) sur chacun des bassins d'éducation et de formation de l'académie ;
 - 14 réseaux formation qualification Emploi (Foquale) sous la responsabilité de chefs d'EPLE chargés de prévenir les ruptures de parcours de formation dans les établissements et de développer des solutions de « raccrochage » conduisant à la qualification et à l'insertion ;
 - des pôles d'accompagnement à la persévérance scolaire (PAPS) répartis sur tous les territoires de l'académie.

Parcours éducatif Avenir

De la 6^e à la Terminale, le parcours Avenir permet à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel. Ce parcours Avenir doit permettre de comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations : développer son sens de l'engagement et de l'initiative ; élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel.

Référente Parcours Avenir - Bac-3/Bac+3 :
Karine VIARD • karine.viard@ac-poitiers.fr



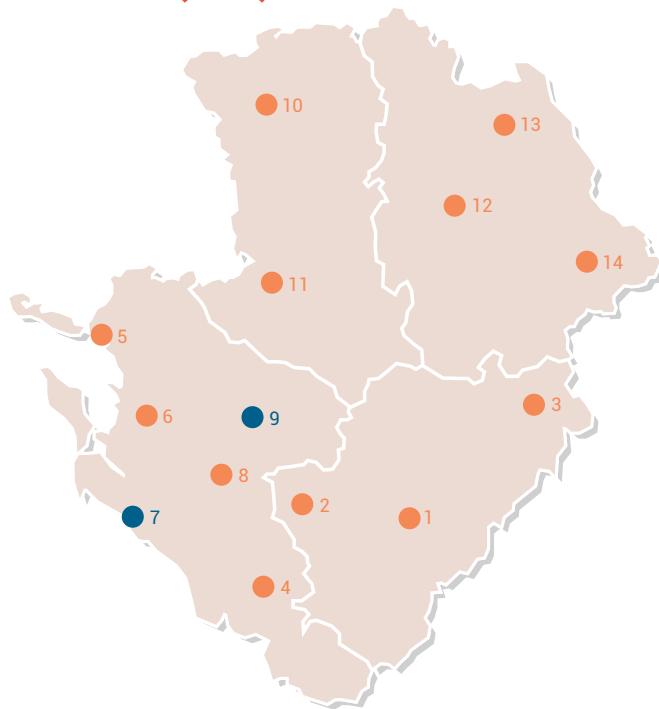
Service académique d'information,
d'insertion et d'orientation (SAIIO)
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 62 32 / 05 16 52 63 87 • saiiio@ac-poitiers.fr

Chef du SAIIO
Yannick Thevenet

CENTRES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

Les CIO accueillent, conseillent tout public et en priorité le public scolaire et leur famille. Ils informent sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les métiers.

Les CIO observent et analysent le parcours des élèves et les évolutions du marché du travail sur leur territoire.



CHARENTE

- 1 Angoulême • 05 16 52 69 10
- 2 Cognac • 05 16 52 69 18
- 3 Confolens • 05 16 52 69 11

CHARENTE-MARITIME

- 4 Jonzac • 05 16 52 69 27
- 5 La Rochelle • 05 16 52 69 28
- 6 Rochefort • 05 46 99 46 00
- 7 **Antenne de Royan**
05 16 52 69 26
- 8 Saintes • 05 46 93 68 55
- 9 **Antenne de Saint-Jean-d'Angely**
05 46 32 49 10

DEUX-SÈVRES

- 10 Bressuire • 05 16 52 69 52
- 11 Niort • 05 16 52 69 29

VIENNE

- 12 Poitiers • 05 16 52 69 68
- 13 Châtellerault • 05 16 52 69 61
- 14 Montmorillon • 05 16 52 69 17



www.cio.ac-poitiers.fr

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS (DRONISEP)

Ses missions

- **Informer** : délivrer à tous les publics une information fiable et exhaustive sur les activités professionnelles, les métiers, les systèmes de formation et de qualification. Leur en assurer un accès facilité et adapté aux usages via des services, des productions numériques et imprimés, adossés à des bases de données actualisées en permanence.
- **Accompagner** : mettre à disposition des jeunes, de leurs familles et de celles et ceux qui les guident, des outils et des dispositifs pédagogiques qui permettent d'acquérir la compétence, à savoir s'orienter tout au long de la vie. Garant de l'intérêt général, l'Onisep participe à la coordination des actions qui développent la capacité à savoir devenir et s'assure en permanence de l'impact de ses services sur la diversité de ses publics.



www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous

II Formation initiale et continue II

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE (DAFPIC)

La Déléguée Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue participe à la **définition** et à la **mise en œuvre de la politique académique** dans le champ de l'ensemble des formations professionnelles en liaison avec tous les responsables concernés de l'académie et de la région académique.

Champs d'intervention

- Formation initiale sous statut scolaire
- Formation initiale par la voie de l'apprentissage
- Formation professionnelle continue des salariés et demandeurs d'emplois s'appuyant pour cela sur le réseau des groupements d'établissements (GRETA)
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Déléguée académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC)

Monique FOUILLOUX
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 65 03 • daet@ac-poitiers.fr

Missions

- Participer, en collaboration avec les services compétents du conseil régional et dans le contexte de région académique, aux travaux d'analyse et de réflexion conduisant à la définition de la carte des formations professionnelles et technologiques.
- Rechercher la complémentarité et la synergie entre la formation initiale (y compris l'apprentissage) et la formation continue et animer et piloter la formation continue des adultes
- Apporter une aide logistique aux établissements pour l'analyse et l'évolution des structures pédagogiques et des équipements.
- Promouvoir la voie professionnelle notamment grâce aux dispositifs suivants : label lycée des métiers, conventions académiques de partenariat avec les acteurs institutionnels, économiques et les branches professionnelles, concours et actions de valorisation des métiers et de la formation professionnelle destinés aux jeunes en coopération avec les entreprises du territoire, campus des métiers et des qualifications, démarche qualité, Qaleduc.
- Favoriser et pérenniser les relations des établissements de formation avec les entreprises : opérations éducatives conjointes, conventions locales de partenariats, stages de professeurs, référents école-entreprise en collèges, cellules école-entreprise en lycées, comités locaux école-entreprise (CLEE) veiller à l'application de la réglementation relative aux élèves en stage en milieu professionnel et à la réglementation liée aux travaux réglementés.
- Organiser le dialogue avec les branches professionnelles et les partenaires institutionnels.
- Piloter l'enseignement pour la santé et la sécurité au travail (ESST) à destination des professeurs.

MISSION DE CONTRÔLE PÉDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE (MCFPA)

Placée sous l'autorité du recteur d'académie, la mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage est garante de la qualité de la formation délivrée aux apprentis en Centre de formation des apprentis (CFA) et en entreprise. Elle peut être saisie par les apprentis, les employeurs, les CFA. Sa mission s'exerce en collaboration avec des experts proposés par les branches professionnelles.

Coordonnatrice de la mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage :

Catherine MOLLAND - 05 16 52 65 35 • mcpfa@ac-poitiers.fr

DISPOSITIF ACADÉMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS (DAVA)

Le Dava est en charge de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour tous les diplômes de l'Éducation nationale du CAP au BTS. Il a une première mission d'information et de conseil vers le public, les organisations, les entreprises, les institutions, etc. Il coordonne également l'organisation et la gestion académique de la VAE en lien avec les corps d'inspection et la division des examens et concours (DEC).

Directrice technique :

Laurence GODU - 05 16 52 64 76 • dava@ac-poitiers.fr

MISSION ACADÉMIQUE ÉCOLE ENTREPRISE

Elle a pour objectif de développer des relations durables entre les établissements scolaires, les entreprises, les branches professionnelles et l'ensemble des acteurs du tissu économique, associatif, local. Elle participe également, au travers de ses partenariats, à la mise en œuvre du parcours Avenir, des pôles de stages et la création de comités locaux école-entreprise (CLEE).

Chargé de mission relations Ecole-Entreprise : José RUIZ

Animation des comités locaux Ecole-Entreprise : Christophe RAMBLIERE
05 16 52 65 35 • daet-ma2e@ac-poitiers.fr

Pour plus d'informations, consultez le site académique
<http://www.ac-poitiers.fr/ecole-et-societe/>

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (CMQ)

Le campus des métiers et des qualifications est un d'acteurs majeurs de la formation regroupés autour d'un pôle : des lycées professionnels, des centres de formation d'apprentis (CFA), des établissements d'enseignement supérieur, des entreprises, des laboratoires de recherche. La mixité des offres de formation permet aux apprenants d'envisager divers statuts tout au long de leur parcours (scolaire, apprentissage, formation continue)

CMQ de l'aéronautique en Nord Nouvelle-Aquitaine

Directrice opérationnelle :
Catherine BONTEMPS - 05 16 52 65 25 • cmq.aero@ac-poitiers.fr

CMQ Terroirs et gastronomie Nouvelle-Aquitaine

Directeur opérationnel
Thierry PFOHL - 05 16 52 65 03
• cmq.terroirsetgastronomie@ac-poitiers.fr

Cellule enseignement de la santé et sécurité au travail

Coordonnatrice de la cellule :
Elisabeth FESTOU - 06 12 55 47 54 • daet-esst@ac-poitiers.fr

Pôle appui aux établissements (Qualeduc - Lycée des métiers - Équipements)

Chargée de mission :
Dominique MOUSSERION - 05 16 52 65 27 • dafpic@ac-poitiers.fr

II Formation tout au long de la vie (FTLV) II

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA) ACADÉMIQUE

Le centre de formation des apprentis (CFA) est un réseau de 51 unités de formation par apprentissage (UFA) positionnées au sein des établissements scolaires de l'académie de Poitiers, accueillant plus de 1 203 apprentis.

L'offre de formation est étendue et variée, allant du niveau 3 (CAP) au niveau 6 (DCG) en passant par le BTS, dans de multiples domaines professionnels pour un total de 140 formations en apprentissage à la rentrée 2020.

Le CFA s'inscrit dans une dynamique de développement de la mixité de parcours et de publics ainsi que dans un rapprochement avec le CFA de l'enseignement supérieur pour une continuité des parcours.

Centre de formation des apprentis (CFA) académique

8 rue Evariste Galois - Zone de Chalembert
86 160 Jaunay Marigny
05 49 32 62 22 • cfa.acad@ac-poitiers.fr
Le site du CFA <http://www.cfa-acad-poitiers.fr>



GRETA POITOU-CHARENTES

Le Greta accompagne et forme par an près de 10 000 demandeurs d'emploi, salariés des entreprises privées et publiques, individuels ou encore jeunes en situation d'insertion professionnelle, dans une trajectoire professionnelle et à tout moment de leur vie, afin de contribuer à leur évolution professionnelle ou à leur reconversion.

Le Greta regroupe plus de 140 établissements scolaires du second degré de l'académie, qui mutualisent leurs compétences, leurs plateaux techniques et leurs ressources humaines pour construire une offre de formation adaptée à l'économie locale.

Le Greta propose des formations certifiantes et modulaires dans de nombreux secteurs. Les modalités de formations sont variées et adaptées au parcours de chacun ; l'individualisation est au cœur de l'ingénierie de formation.

Organisé en huit agences sur le territoire académique, le siège administratif est le lycée Nelson Mandela à Poitiers.



GRETA Poitou-Charentes

Établissement support : lycée Nelson Mandela

63, rue de la Bugellerie - BP 90621

86000 Poitiers Cedex

05 49 88 64 89 • greta-poitou-charentes@ac-poitiers.fr



GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE (FCIP)

Le GIP FCIP de l'académie de Poitiers est une structure support de la politique de la rectrice dans le champ de la formation continue, de la formation et de l'insertion professionnelle ainsi que de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Il propose notamment des prestations de bilans de compétences à destination de tous les publics (Dispositif Académique Bilans et Mobilités), et des prestations de formation et d'accompagnement VAE dans le champ de la professionnalisation des acteurs de la formation (ingénierie, ressources humaines).

Il coordonne également la gestion administrative et financière des projets européens développés au sein de la région académique, au service des politiques académiques, en particulier de la lutte contre les interruptions de parcours de formation.

GIP FCIP de l'académie de Poitiers
8 rue Evariste Galois - Zone de Chalembert
86 160 Jaunay Marigny
05 49 39 62 01



Enseignement supérieur

67 - 72



II Université de Poitiers II

L'université de Poitiers regroupe sept facultés, une école d'ingénieurs et six instituts qui accueillent actuellement 29 000 étudiants. Elle emploie près de 3 000 personnes.

FACULTÉS, INSTITUTS ET ÉCOLES

7 facultés

- Droit et Sciences sociales
- Sciences économiques
- Sciences fondamentales et appliquées
- Lettres et langues
- Sciences humaines et arts
- Sciences du sport
- Médecine et Pharmacie

1 école

- École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (ENSIP)

6 instituts

- Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
- Institut universitaire de technologie de Poitiers (IUT 86) : sites de Poitiers, Châtelleraut et Niort
- Institut universitaire de technologie d'Angoulême (IUT 16)
- Institut d'administration des entreprises (IAE)
- Institut de préparation à l'administration générale (LPAG)
- Institut des risques industriels, assurantiels et financiers (LRIAF)

Président : Yves JEAN

Accueil de la présidence

15 rue de l'Hôtel Dieu - Bâtiments E5-E7
TSA 71 117 - 86073 Poitiers cedex 09
Standard : 05 49 45 30 00

Direction de la communication

05 49 45 30 77 • communication@univ-poitiers.fr

Secrétariat général

05 49 45 30 43

Agence comptable

05 49 45 30 28

Direction des ressources humaines

05 49 45 30 74

Direction de la formation et des études

05 49 45 30 44

Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement et service UP&Pro (apprentissage, alternance, réseau des diplômés, le bureau de liaison entreprises-université, formation continue...)

Campus

2 rue Pierre Brousse - Bâtiment B25
TSA 91110 - 86073 Poitiers cedex 9



www.univ-poitiers.fr

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)

L'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), interne à l'université de Poitiers, est le fruit d'une étroite collaboration entre les universités de Poitiers et La Rochelle, le Cned et le rectorat de l'académie de Poitiers. L'Inspé prépare aux diplômes nationaux de masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF), à l'issue de deux années d'études post-licence pour répondre aux enjeux de la formation initiale ou continue des enseignants.

L'INSPÉ de l'académie de Poitiers est accrédité à délivrer le diplôme national de master dans les mentions suivantes :

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1^{er} degré (professeur des écoles)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2^d degré (professeurs en collèges et lycées)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation encadrement éducatif (conseiller principal d'éducation)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation Quatre parcours :
 - Formateurs d'adultes, conseil et accompagnement
 - Conseiller pédagogique de l'Enseignement supérieur
 - Inclusion et participation - handicap, difficultés, dépendance.
 - Ingénierie des médias pour l'éducation

Directeur de l'INSPE de l'académie de Poitiers : Mario COTTRON

Inspé site de Poitiers
Université de Poitiers
5 rue Shirin Ebadi
Bâtiment B20
TSA 71108 - 86073 Poitiers cedex 9
05 49 36 22 00

Inspé site de Niort
Université de Poitiers
Pôle Universitaire de Niort
11 rue Archimède
79000 Niort
05 49 17 82 52

Inspé site d'Angoulême
Université de Poitiers
227 rue de Montmoreau
16000 Angoulême
05 45 61 24 42

Inspé site de La Rochelle
Université de La Rochelle
Technoforum
23 avenue Albert Einstein
17031 La Rochelle
05 46 45 91 14

INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Poitiers
www.inspe.univ-poitiers.fr

II Université de La Rochelle II

La Rochelle Université regroupe trois facultés, un Institut d'Administration des Entreprises (IAE) – École universitaire de management et un Institut Universitaire de Technologie (IUT) qui accueillent 8862 étudiants. Elle emploie près de 1700 personnes.

FACULTÉS ET INSTITUTS

3 facultés

- Droit, Sciences Politiques et Management
- Lettres, langues, arts et sciences humaines (FLASH)
- Sciences et technologies

2 instituts

- IAE - École universitaire de management
- Institut universitaire de technologie (IUT)



www.univ-larochelle.fr

Président : Jean-Marc OGIER

Accueil de la présidence
23 avenue Albert Einstein
BP 33060
17031 La Rochelle
05 46 45 91 14

Secrétariat de la Direction générale des services
05 46 45 87 45 • dgs@univ-lr.fr

Agence comptable
05 46 45 87 04 • agence_comptable@univ-lr.fr

Direction des Ressources Humaines
05 16 49 65 76 • drh@univ-lr.fr

Direction de la Communication
05 46 45 85 68 • communication@univ-lr.fr

L'information et l'orientation des étudiants

- Pôle Orientation Insertion
05 46 45 83 37 • orientation@univ-lr.fr
- Service des études et de la vie étudiante
05 46 45 83 46 • contact_seve@univ-lr.fr

Formation Continue

- Pôle Formation Continue
05 16 49 65 18 • formationcontinue@univ-lr.fr



Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS)

Établissement public à caractère administratif, sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Crous propose des services à l'étudiant dans six grands domaines : bourses, action sociale, hébergement, restauration, culture, jobs.

Les services du Crous sont ouverts aux étudiants inscrits dans des établissements agréés par la sécurité sociale étudiante et, en ce qui concerne les bourses sur critères sociaux gérées par le Crous, dans des établissements relevant des ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et de la Culture. Le Crous de Poitiers est présent sur l'ensemble de l'académie de Poitiers (Poitiers, Angoulême, Châtelleraut, Chasseneuil-Futuroscope, La Rochelle et Niort).

Directrice générale : Mariannig HALL

Crous de Poitiers

15 rue Guillaume VII le Troubadour
BP629 86022 Poitiers cedex
05 49 60 88 10
secretariat.direction@crous-poitiers.fr

Antenne d'Angoulême

La Croix du Milieu
16400 la Couronne
05 45 25 51 51
direction.angouleme@crous-poitiers.fr

Site de La Rochelle/Niort

15 rue de Vaux de Foletier
17026 La Rochelle cedex
05 46 28 21 30
direction.larochelle@crous-poitiers.fr

Antenne Futuroscope - Châtelleraut

Restaurant universitaire Gémini
Téléport 2 - 8 avenue Blaise Pascal
86960 Futuroscope Chasseneuil
direction.futuroscope@crous-poitiers.fr



www.crous-poitiers.fr

Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace - École nationale supérieure de mécanique et d'aéronautique (ISAE-ENSMA)

La formation de trois ans, délivrée à l'ISAE-ENSMA, permet aux jeunes ingénieurs de s'orienter vers des fonctions type bureaux d'études, recherche et développement, pour l'essentiel dans les secteurs des industries de l'aéronautique, du spatial, du transport terrestre et de l'énergie.



Directeur : Roland FORTUNIER

ISAE-Ensm

Téléport 2

1 avenue Clément Ader - BP 40109
86961 Futuroscope Chasseneuil cedex
05 49 49 80 80 • scolarite@ensma.fr

II Sciences Po - Campus de Poitiers II

Créé en 2001, le campus de Poitiers du collège universitaire de Sciences Po propose le Bachelor de Sciences Po, une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales commune à l'ensemble du Collège universitaire. Les étudiants ont la possibilité d'approfondir les enjeux politiques, économiques et sociaux de l'Amérique latine, dans une perspective comparatiste avec l'Union européenne, et notamment la péninsule ibérique.

Avec des promotions d'environ 120 étudiants issus de plus d'une vingtaine de pays, le campus de Poitiers offre un taux d'encadrement garantissant aux étudiants la régularité de leur progression, ainsi qu'une convivialité toute latine.

Directrice du Campus de Poitiers : Pascale LECLERCQ

Collège universitaire - Poitiers
Campus euro-latino-américain
23 rue Jean-Jaurès - 86000 Poitiers
05 49 50 96 76
www.iberamerica.sciences-po.fr

SciencesPo
CAMPUS DE POITIERS

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Nouvelle-Aquitaine

Placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Cnam est le seul établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation des adultes. Il pilote un réseau de 20 centres régionaux et de 158 centres d'enseignement, dont le siège est à Paris.

3 missions :

- La formation professionnelle supérieure des jeunes et des adultes
- La recherche technologique et l'innovation
- La diffusion de la culture scientifique et technique

Un accompagnement tout au long de la vie :

- Service d'accueil, d'information et d'orientation
- Formations à distance, le samedi, le soir, en journée et en alternance
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Le Cnam Nouvelle-Aquitaine, c'est aussi 6 écoles de renom :

- Le Cnam-Enjmin, l'École du jeu et des médias interactifs numériques
- L'ElCnam, l'École d'ingénieur-e-s
- Le Cnam-Intec, l'Institut national des techniques économiques et comptables
- L'ICH, l'Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la construction et à l'habitation
- L'Enass, l'École nationale d'assurances
- Le Cestes, le Centre d'économie sociale

Directeur : Jean-Sébastien CHANTÔME

Siège

Bâtiment A4 - 6^e étage
351 cours de la Libération
CS 1004 - 33405 Talence Cedex
05 57 59 23 00 • www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

Centres Cnam dans l'académie de Poitiers

Centre de Poitiers-Futuroscope
2 avenue Gustave Eiffel
Téléport 2
86960 Futuroscope Chasseneuil
naq_poitiers@lecnam.net
05 49 49 61 20

Centre d'Angoulême
138 rue de Bordeaux
16000 Angoulême
naq_angouleme@lecnam.net
05 45 68 06 78

Centre de Niort
12 - 14 avenue Jacques Bujault
79000 Niort
naq_niort@lecnam.net
05 49 75 77 91

Centre de La Rochelle
IUT - 15 rue François de Vaux de Foletier
17026 La Rochelle Cedex
naq_la_rochelle@lecnam.net
05 46 44 84 32

le cnam
Nouvelle-Aquitaine
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

Informations pratiques

73 - 80





mgen

GRUPE **vyv**

www.antigal.agency - 01590 - Janvier 2019 - © Gettyimages - Réf.: PUBLISOLSAN.TEPREV.0119

MUTUELLE
SANTÉ
PRÉVOYANCE

UNE MUTUELLE QUI CONNAÎT BIEN MON MÉTIER

ÇA CHANGE LA VIE

SOLUTIONS
SANTÉ
PRÉVOYANCE
MGEN

MGEN propose des couvertures Santé et Prévoyance qui s'adaptent parfaitement à votre métier, à votre vie et à votre budget. **Une mutuelle aussi proche de vous, ça change vraiment la vie !**

LES SOLUTIONS SANTÉ PRÉVOYANCE MGEN : POURQUOI ÇA CHANGE LA VIE ?

Ça change la vie parce qu'on est toujours mieux compris et conseillé par une mutuelle qui parle le même langage. MGEN, ce sont des conseillers experts de votre univers professionnel, dans lequel eux aussi évoluent au quotidien. Et ce depuis 70 ans.

Ce sont également des collègues militants issus de votre milieu professionnel qui mettent en œuvre les orientations stratégiques de la mutuelle aux niveaux local et national.

Ça change la vie parce qu'en plus de protéger votre santé, MGEN intègre dans ses offres des services et des Actions sociales et solidaires pour répondre aux imprévus de votre vie professionnelle et privée.

CHOISISSEZ L'OFFRE QUI VOUS RESSEMBLE

Avec les Solutions Santé Prévoyance MGEN, vous protégez plus que votre santé : accès à une santé équitable, aux meilleurs soins au meilleur prix, ainsi qu'à des garanties de prévoyance pour faire face en cas d'arrêt de travail par exemple...

Réalisez un devis sur mgen.fr
Venez nous rencontrer dans votre section départementale ou contactez-nous au :

3676 Service gratuit
+ prix appel

|| Adresse utiles ||

LES SERVICES DE L'ÉTAT EN RÉGION

PRÉFECTURES

Préfecture de Région Nouvelle-Aquitaine

2 esplanade Charles de Gaulle
CS 41397 - 33077 Bordeaux Cedex
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine>

Charente

7-9, rue de la Préfecture
CS 92301 - 16023 Angoulême Cedex
05 45 97 61 00
<http://www.charente.gouv.fr>

Charente-Maritime

38 rue Réaumur
CS 70000 - 17017 La Rochelle Cedex 01
05 46 27 43 00
<http://www.charente-maritime.gouv.fr>

Deux-Sèvres

4 rue du Guesclin
BP 70000 - 79099 Niort Cedex 09
05 49 08 68 68
<http://www.deux-sevres.gouv.fr>

Vienne

7 place Aristide Briand
CS 30589 - 86021 Poitiers Cedex
05 49 55 70 00
<http://www.vienne.gouv.fr>

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

Siège à Poitiers

15 rue Arthur Ranc
CS 60539 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 55 63 63

Site de Bordeaux

Cité administrative - Rue Jules ferry - Boîte 55
33090 Bordeaux Cedex
05 56 24 88 22

Site de Limoges

Immeuble Pastel
22 rue des Pénitents Blancs
CS 53218 - 87032 Limoges Cedex 1
05 55 12 90 00

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTAION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DRAAF)

<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Site de Poitiers

15 rue Arthur Ranc
CS 40537 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 03 11 00

Site de Bordeaux

51 rue Kiéser
CS 31387 - 33077 Bordeaux Cedex
05 56 00 42 00

Siège à Limoges

22 rue des Pénitents Blancs
87000 Limoges
05 55 12 90 00

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENTREPRISE, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE)

<http://nouvelle-aquitaine.directe.gouv.fr/>

Direction, Secrétariat général, pôle Entreprises, emploi, économie,
répression des fraudes et pôle politique du travail
Immeuble le Prisme
19 rue Marguerite Crauste
33074 Bordeaux Cedex

Pôle concurrence, consommation et métrologie

118 Cours du Maréchal Juin
TSA 10001 - 33075 Bordeaux Cedex

Poitiers : 05 49 50 34 94

Bordeaux : 05 56 99 96 12

Limoges : 05 55 11 66 00

DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DR-D-JSCS)

<http://nouvelle-aquitaine.drdjcs.gov.fr/>

Siège à Bruges

7 Boulevard Jacques Chaban-Delmas
33520 Bruges
05 56 69 38 00

Direction départementale

Site Gironde

Espace Rodesse
103 Bis rue de Belleville
CS 61693 - 33062 Bordeaux Cedex
05 47 47 47 47

Site de Poitiers

4 rue Micheline Ostermeyer
CS 80559 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 42 30 00

Site de Limoges

26 rue des Combes
CS 73707 - 87037 Limoges Cedex 1
05 87 03 11 11

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine>

Siège à Bordeaux

Pôle Patrimoines et architecture et Secrétariat général
54 rue Magendie
CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex
05 57 95 02 02

Site de Poitiers

Pôle création et industries culturelles
102 Grand'Rue
BP 553 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 36 30 30

Site de Limoges

Pôle démocratisation et action territoriale
6 rue Haute de la Comédie
87036 Limoges Cedex
05 55 45 66 00

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (DRFIP)

24 rue François de Sourdis
BP 908 - 33060 Bordeaux
05 56 90 76 00 • drfip33@dgfip.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Charente

3 rue Pierre Labachot
CS 12222 - 16022 Angoulême Cedex
05 45 94 37 00 • ddfip16@dgfip.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Charente-Maritime

24 avenue de Fétilly
BP 40587 - 17021 La Rochelle Cedex 1
05 46 00 39 39 • ddfip@dgfip.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Deux-Sèvres

44 rue Alsace-Lorraine
BP 19149 - 79061 Cedex 9
05 49 06 36 36 • ddfip79@dgfip.finances.gouv.fr

Direction départementale des finances publiques - Vienne

11 rue Riffault
BP 549 - 86020 Poitiers Cedex
05 49 55 62 00 • ddfip86@dgfip.finances.gouv.fr

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/>

Siège à Bordeaux

103 bis rue Belleville
CS 91704 - 33063 Bordeaux Cedex
05 57 01 44 00

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (INSEE)

Siège à Poitiers

5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers
05 49 30 01 01

Site de Bordeaux

33 rue de Saget
33000 Bordeaux
05 57 95 05 00

Site de Limoges

29 rue Beyrand
87100 Limoges
05 55 45 20 07

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/>

Site de Bordeaux

14 rue François-de-Sourdis
CS 81383 - 33077 Bordeaux Cedex
05 57 57 80 00

Site de Poitiers

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 50575 - 86021 Poitiers Cedex
05 49 55 77 00

Site de Limoges

27 boulevard de la Corderie
CS 3116 - 87031 Limoges Cedex 1
05 55 45 19 00

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Charente

Département de la Charente
31 boulevard Emile Roux
CS 60000 - 16917 Angoulême Cedex 9
05 16 09 50 00
<http://www.lacharente.fr>

Charente-Maritime

Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République
CS 60003 - 17076 La Rochelle Cedex 9
05 46 31 70 00
<http://la.charente-maritime.fr/>

Deux-Sèvres

Conseil départemental des Deux-Sèvres
Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS 58880 - 79028 Niort Cedex
05 49 06 79 79
<http://www.deux-sevres.com>

Vienne

Département de la Vienne
Place Aristide Briand
CS 80379 - 86008 Poitiers Cedex
05 49 55 66 00
<http://www.lavienne86.fr/>

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Charente

24 avenue Gambetta
16000 Angoulême
05 16 09 50 11

Charente-Maritime

35 rue François de Vaux de Foletier
17000 La Rochelle
05 46 45 17 77

Deux-Sèvres

26 rue de la Blauderie
79000 Niort
05 49 08 94 90

Vienne

30 rue des Champs-Balais
86000 Poitiers
05 49 03 04 05

DIRECTIONS DIOCÉSAINES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

<http://www.ec-poitou-charentes.fr/>

Charente

226 route de Bordeaux
16000 Angoulême
05 49 88 17 93

Charente-Maritime

26 rue Saint Jean du Pérot
17000 La Rochelle
05 49 88 17 93

Deux-Sèvres et Vienne

10 rue de la Trinité
86000 Poitiers
05 49 88 17 93

LOISIRS - CULTURE

MÉDIATHÈQUES

Angoulême

Médiathèque Grand Angoulême
1 rue Coulomb
16000 Angoulême
05 45 94 56 00
<http://www.lalpha.org>

La Rochelle

Médiathèque Michel Crepeau
Avenue Michel Crepeau
17000 La Rochelle - Cedex 1
05 46 45 71 71
<http://www.agglo-larochelle.fr/culture-et-loisirs#!mediatheque-et-reseau-des-bibliotheques>

Niort

Médiathèque centrale d'agglomération Pierre-Moinot
1-7 boulevard Main
79000 Niort
05 49 78 70 71
<http://cantalogue.agglo-niort.fr/medias/>

Poitiers

Médiathèque François Mitterrand
4 rue de l'Université
86000 Poitiers
05 49 52 31 51
<http://www.bm-poitiers.fr/>

THÉÂTRES

Angoulême

Théâtre - Scène nationale
Avenue des Maréchaux
16000 Angoulême
05 45 38 61 61
<https://www.theatre-angouleme.org/>

La Rochelle

La Coursive
4 rue Saint Jean du Pérot
17000 La Rochelle
05 46 51 54 00
<http://www.la-coursive.com/>

Niort

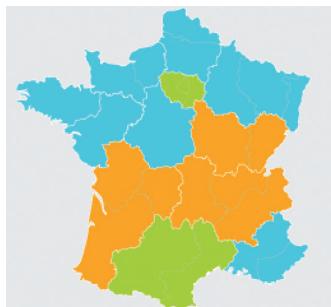
Moulin du Roc
9 boulevard Main
79000 Niort
05 49 77 32 30
<http://moulinduroc.asso.fr/>

Poitiers

Théâtre & Auditorium de Poitiers
1 boulevard de Verdun
86000 Poitiers
05 49 39 29 29
Administration : 05 49 39 40 00
<http://www.tap-poitiers.com/>



|| Calendrier scolaire 2020-2021 ||



ZONE A : académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers



ZONE B : académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg



ZONE C : académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Prérentree des enseignants	Reprise des cours : lundi 31 août 2020		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 1 septembre 2020		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 17 octobre 2020 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2020		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 19 décembre 2020 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2021		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 6 février 2021 Reprise des cours : lundi 22 février 2021	Fin des cours : samedi 20 février 2021 Reprise des cours : lundi 8 mars 2021	Fin des cours : samedi 13 février 2021 Reprise des cours : lundi 1 mars 2021
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 10 avril 2021 Reprise des cours : lundi 26 avril 2021	Fin des cours : samedi 24 avril 2021 Reprise des cours : lundi 10 mai 2021	Fin des cours : samedi 17 avril 2021 Reprise des cours : lundi 3 mai 2021
Vacances d'été	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021		

II Quelques sigles de l'Éducation nationale II

AAE

Attaché d'administration de l'Etat

AEDE

Association européenne des enseignants

AESH

Accompagnant des élèves en situation de handicap

ADJAENES

Adjoint d'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur

ASSEDU

Assistant d'éducation

BIEP

Bourse interministérielle de l'emploi public

BOE

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi

CAEN

Conseil académique de l'Éducation nationale

CAPA

Commission administrative paritaire académique

CAPD

Commission administrative paritaire départementale

CAPE

Certificat d'aptitude au professorat des écoles

CAPES

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement de 2^e degré

CAPEPS

Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

CAPET

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique

CESC

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

CEN

Conseil de l'Éducation nationale

CFA

Centre de formation d'apprentis

CHSCT

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CLEMI

Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information

CRPE

Concours de recrutement de professeurs des écoles

CSAIIO

Chef du service académique d'information, d'insertion et d'orientation

CTA

Comité technique académique

CTSD

Comité technique spécial départemental

DAFPE

Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement

DAFPEN

Délégation académique à la formation des personnels de l'Éducation nationale

DAFPIC

Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue

DAVL

Délégué académique à la vie lycéenne

DIEO

Direction, inspection, éducation, orientation (personnels de)

DSDEN

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

EPL

Etablissement public local d'enseignement

EREA

Etablissement régional d'enseignement adapté

IA-DASEN

Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'Éducation nationale

IA-IPR

Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

IATSS

Ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé (personnels)

IEN-ET/EG

Inspecteur de l'Éducation nationale - Enseignement technique - Enseignement général

IEN-IO

Inspecteur de l'Éducation nationale - Information et orientation

IGAENR

Inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche

IGEN

Inspecteur général de l'Éducation nationale

MEEF

Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (Master)

PACTE

Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat

PSY-EN

Psychologue de l'Éducation nationale

SAENES

Secrétaire d'administration de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur



Directrice de publication
Bénédicte ROBERT, rectrice de l'académie de Poitiers,

Rédaction et conception graphique
Pôle communication

Sources
**Service statistique du rectorat,
documentation Insee**

Impression : **Megatop**

Credits photos : **rectorat de l'académie de Poitiers et
Ministère de l'éducation nationale**



Cette entreprise
a été certifiée au
titre de son activité
pefc-france.org

MAIF vous **accompagne** dans la pratique de **votre métier.**

Solutions d'assurance, mise à disposition
de **ressources pédagogiques** et **informations
pratiques.**

MAIF s'efforce d'assurer et d'accompagner
au mieux les **personnels éducatifs** dans leur
parcours professionnel et leur vie privée.

Pour tout savoir, rendez-vous sur : maif.fr/enseignants

MAIF dans votre département

- **Angoulême** : 05 45 37 14 00
- **La Rochelle** : 05 46 45 64 00
- **Niort** : 05 49 06 85 40
- **Poitiers** : 05 49 44 85 85



assureur militant



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'académie de Poitiers
DSDEN de la Vienne**

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625 - 86022 Poitiers cedex
05 16 52 66 00 • www.ac-poitiers.fr